

**S O M M A I R E**  
**CONSEIL GENERAL DE L'OISE**  
**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2010**

-=-=-=-=-

**ORDRE DU JOUR**

-=-=-

**Délibération rendue exécutoire le 5 février 2010**

***I – FINANCES ET EVALUATION***

1001 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2010

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

**REUNION CONCERNANT LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES  
POUR 2010**

**SEANCE DU 4 FEVRIER 2010**

**LE CONSEIL GENERAL**

Dûment convoqué par lettre en date du 4 janvier 2010 ; le quorum ayant été vérifié,

**Etaient présents :** MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BONAN - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FRAU - Mme HOUSSIN - MM. HRMO - LECOMTE - LEMAITRE - LETELLIER - MARCHAND - MASURE - MAUGEZ - MENN - OGUEZ - PATRIA - POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VILLEMAIN - WEYN.

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le rapport **1001** du Président du Conseil général et son annexe :

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2010**

-----  
L'Assemblée s'est réunie, sous la présidence de son Président, pour prendre connaissance de son rapport ci-**annexé** consacré au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2010.  
-----

**Pour le Président et par délégation,  
Le directeur général des services**

**Yves DURUFLÉ**



<b>DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2010</b>
---------------------------------------------------

## SOMMAIRE DU RAPPORT N° 1001

Pages

<b>I) UN CONTEXTE DE CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE QUI MET LE DEPARTEMENT SOUS PRESSION .....</b>	<b>2</b>
A - DES INDICATEURS NATIONAUX INQUIETANTS.....	2
B - LE DEPARTEMENT FACE A « L'EFFET CISEAU » .....	3
1 - Des recettes largement amputées .....	3
2 – Une augmentation exponentielle des dépenses imposées par l'Etat.....	6
C - MALGRE CE CONTEXTE DEFAVORABLE, UNE GESTION SAINTE ET UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE.....	8
<b>II – UNE STRATEGIE DEPARTEMENTALE ADAPTEE AU CONTEXTE .....</b>	<b>10</b>
A – UN BUDGET DE COMBAT ET DE RESISTANCE.....	10
B – POUR SOUTENIR NOS PRIORITES EN 2010 .....	11
C – DANS LE CADRE D'UNE MAITRISE ACCRUE DE NOS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....	12
D – ET D'UNE POLITIQUE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT .....	12
<b>III – UN BUDGET COMPLEMENTAIRE .....</b>	<b>13</b>

---

Direction Générale

## RAPPORT DU PRESIDENT AU CONSEIL GENERAL

### DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2010

Mes Chers Collègues,

Notre débat d'orientations budgétaires pour 2010 s'ouvre un an après les débuts de la crise financière mondiale et ses effets dévastateurs. Plus que jamais dans ce contexte, nos précédentes réunions budgétaires ont été l'occasion pour notre collectivité de prouver sa capacité d'initiative et de réactivité pour répondre aux difficultés quotidiennes des Isariens, se placer au plus près des réalités sociales et continuer d'être au service des territoires.

A cet égard, les décisions les plus significatives que nous avons prises et qui se sont concrétisées en 2009, méritent d'être rappelées :

- la mise en œuvre de politiques d'action sociale efficaces concernant tous les publics et revêtant des formes multiples (services à l'utilisateur, versement de prestations, mise en place de structures d'accueil) dans un contexte de désengagement de l'Etat ;
- le plan départemental de soutien à l'économie locale et à l'emploi par l'investissement avec un budget de 227 M€ dont 53 M€ au titre de l'aide aux communes générant un effet levier de un milliard d'euros répartis sur l'ensemble du territoire départemental ;
- l'opération Ordi'60 qui a permis qu'en février et mars 2009 près de 25.000 ordinateurs, chacun doté de 60 logiciels éducatifs, soient remis à 21.213 collégiens ainsi qu'à 3.787 membres de la communauté éducative ;
- le rôle d'ingénierie et de conseil auprès des communes et intercommunalités dans lequel le département s'est investi avec la création du service d'assistance technique à l'eau potable (SATEP), la centrale d'achat public (CAP'Oise), la société d'aménagement de l'Oise (SAO) et l'association départementale pour les territoires de l'Oise (ADTO) ;
- le dispositif d'assistance juridique aux salariés des entreprises en difficulté.

Jusqu'à présent, nous avons toujours su préserver notre liberté d'action et d'innovation en dépit des nombreuses contraintes que le Conseil général a eu à gérer au gré des transferts de l'Etat et des conséquences de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Or, aujourd'hui, les projets de réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle initiés par le gouvernement laissent planer une menace supplémentaire sur l'équilibre de nos finances.

La crise augmente nos dépenses et diminue nos recettes. Le gouvernement en nous privant de notre autonomie financière, procède à l'asphyxie du département pour le réduire à un simple agent exécutant de l'Etat.

Notre administration a pourtant un rôle essentiel à jouer dans ce contexte particulier et inédit. Il en va de l'avenir du service public départemental et des missions indispensables qu'il assure au quotidien. Aussi, dans un objectif d'adaptation et d'optimisation, j'ai souhaité que notre administration soit en mesure de faire face à cette nouvelle donne, dans le prolongement des travaux conduits afin d'assurer aux équipes un rôle fondamental dans la mise en œuvre des politiques départementales. La transversalité, la dynamisation des circuits de communication, et la sécurisation des procédures constitueront le socle de sa modernisation tout en s'attachant à améliorer davantage encore les conditions de travail de nos collaborateurs.

Par ce débat d'orientations budgétaires qui constitue un moment privilégié d'exercice de la démocratie locale et de mise en perspective des politiques départementales avec les capacités financières de notre collectivité, alors que l'Etat cherche à contrôler les politiques locales et à faire supporter par les collectivités son propre déficit (I), je veux solennellement vous dire ma volonté de continuer à conduire pour notre département des politiques au service des solidarités sociales et territoriales.

A cet effet, le budget 2010 ne pourra s'inscrire dans la continuité du budget 2009 et il conviendra tout au long de l'exercice 2010 de se recentrer sur les dépenses incontournables et d'assurer une maîtrise encore plus accrue de nos dépenses de fonctionnement tout en s'attachant à privilégier les actions qui améliorent le quotidien des Isariens, développent l'attractivité du territoire et préparent l'avenir (II).

Enfin, et dans la mesure où pour la seule année 2010, l'Etat doit au département une somme de 80 M€ au titre des transferts de compétence non compensés, le recours à un budget complémentaire sera envisagé dès lors que l'Etat honorerait sa dette (III).

## **I - UN CONTEXTE DE CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE QUI MET LE DEPARTEMENT SOUS PRESSION**

### **A - DES INDICATEURS NATIONAUX INQUIETANTS**

Dans un contexte marqué par la crise économique et financière, et surtout du fait des incertitudes liées aux conséquences des réformes fiscales et institutionnelles engagées par le gouvernement, l'exercice budgétaire 2010 sera particulièrement difficile.

Le contexte économique et financier :

- Produit intérieur brut : au global, l'évolution du P.I.B. devrait s'inscrire à - 2,2 % en 2009 et atteindre + 1,2 % en 2010.

- Inflation : en 2010, l'inflation s'orienterait à la hausse et devrait s'élever à + 1,4 % (+ 0,7 % en 2009).

- Perspectives financières : les taux d'intérêt monétaires sont au plus bas et devraient rester en dessous du seuil de 2 % en 2010 (taux BCE).

- Déficit publics : pour l'ensemble des administrations publiques, le déficit public atteint 8,2 % du P.I.B. en 2009 (contre 4,4 % anticipé en février 2009 lors de la programmation des finances publiques pour 2009-2012) ; il atteindra 8,5 % du P.I.B. en 2010.

- Taux de chômage : la France devrait connaître une nouvelle dégradation sensible de son marché du travail en 2010, avec un taux de chômage qui risque d'approcher les 11 % selon un rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (O.C.D.E.).

L'une des conséquences immédiates du ralentissement économique est une baisse de près de 40 M€ des droits de mutation en deux ans. Par ailleurs, la loi de finances 2010, notamment par la suppression de la taxe professionnelle, conduit à un resserrement des marges de manœuvre du département.

## **B - LE DEPARTEMENT FACE A « L'EFFET CISEAU »**

Si l'on compare l'évolution des dépenses réelles et des recettes réelles de fonctionnement, l'évolution des dépenses est plus rapide que celle des recettes.

En conséquence, le montant de l'épargne brute diminue, conduisant à moyen terme, s'il n'y est pris garde, vers l'effet ciseau, c'est-à-dire que les dépenses seraient plus importantes que les recettes, et la collectivité se retrouverait rapidement en cessation de paiement et mise sous tutelle du Préfet pour l'exécution de son budget. A cet égard, il faut signaler que dès 2010, 25 départements seront dans cette situation. Leur nombre devrait être porté à 35 à horizon 2011.

Or force est de constater que notre épargne brute, est passée en trois ans de 158 M€ en 2007 à 91 M€ en 2008 et 66 M€ en 2009, et que l'effet ciseau, même si on cherche à en reculer l'effet, est en marche.

Cette diminution de l'épargne brute réduit d'autant notre capacité à emprunter pour l'avenir. En effet, cette épargne brute doit couvrir le remboursement en capital de nos emprunts. Il est donc important de préserver un autofinancement suffisant pour soutenir notre effort en faveur des investissements au service des populations et des territoires.

### **1 - Des recettes largement amputées**

#### **1.1 La suppression de la taxe professionnelle**

Le Président de la République a annoncé en février 2009 la suppression de la part de taxe professionnelle sur les biens et équipements mobiliers qui a été, votée dans le cadre de la loi de finances pour 2010.

Cette part représente 80 % des recettes de taxe professionnelle.

Cette suppression s'inscrit dans un ensemble de réformes législatives :

- Réforme électorale avec la création de conseillers territoriaux et le redécoupage des cantons, ainsi que la limitation de la durée des mandats pour les prochaines élections régionales et cantonales ;
- Réforme des compétences des collectivités territoriales avec la création des métropoles et la volonté de redéfinir les compétences des départements et des régions en supprimant la clause générale de compétence.

La taxe professionnelle est un impôt essentiel aux collectivités locales. Elle est due par près de trois millions d'entreprises et constitue 44 % de la fiscalité locale (29 milliards d'euros). C'est un impôt dont le produit est dynamique (+ 4,8 % en 2008) et c'est un lien essentiel entre les entreprises, les collectivités territoriales et leur territoire.

Les recettes envisagées en remplacement seront beaucoup moins dynamiques. Il s'agit essentiellement de la cotisation économique territoriale, constituée d'une part de la cotisation foncière des entreprises, perçues par les communes et les EPCI, et d'autre part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, perçues par les communes et les EPCI pour 26,5 %, les départements pour 48,5 % et les régions pour 25 %. Le plafonnement de la cotisation économique territoriale est fixé à 3 % de la valeur ajoutée du contribuable.

En 2009, un point fiscal représentait 3 M€.

En 2010, sans la taxe professionnelle, un point fiscal représente 1,8 M€.

Le calendrier de la mise en œuvre de la réforme adoptée par le vote définitif de la loi de finances pour 2010 le 18 décembre 2009 s'échelonne en deux étapes :

- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les dispositions relatives à la fiscalité des entreprises entrent en vigueur. Au cours de l'exercice 2010, les départements percevront un produit fiscal compensé par l'Etat mais sur les bases 2008 et sans avoir la capacité d'en faire évoluer le taux.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les collectivités percevront de nouvelles taxes sur les entreprises qui viennent en remplacement de la taxe professionnelle.

Le montant de ces nouvelles contributions sera inférieur au produit de la taxe professionnelle et le dynamisme des nouvelles recettes est manifestement plus faible : en effet la base valeur ajoutée a augmenté de 7% dans l'Oise en trois ans, contre 12% pour le produit de la taxe professionnelle.

C'est pourquoi pour 2011, seront en outre affectées aux départements les impositions suivantes :

- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (pour une part de 48,5 % de celle-ci) ;
- La taxe foncière sur les propriétés bâties (y compris la part régionale) ;
- Le panier de l'imposition forfaitaire sur les entreprises réseaux (IFER), qui est une imposition de sept différentes taxes visant 8 entreprises de secteurs (ex. : éolien, réseau ferré, téléphonie).

Le département ne percevra donc plus, à compter de 2011, ni la taxe d'habitation ni la taxe foncière sur les propriétés non bâties, mais il continuera de percevoir la taxe foncière sur les propriétés bâties, qu'il pourra faire évoluer ce qui veut dire que toute augmentation de la pression fiscale pèserait uniquement sur les ménages.

Pour 2010, la compensation relais de la taxe professionnelle sera égale au produit de la taxe professionnelle de 2009, soit 139,2 M€ moins une réfaction en raison du ticket modérateur de 11,8 M€, soit un produit attendu d'environ 127 M€.

C'est incontestablement une perte d'autonomie fiscale du département. En effet, le département percevra le produit d'une assiette fixée par l'Etat, sans qu'il puisse agir dessus. Cette perte se traduit de la façon suivante :

- au BP 2009, le produit de ces taxes, sur lequel le département peut opérer des choix, représentait 45 % des recettes de fonctionnement ;
- en 2010, ce produit ne représentera plus que 30 %, et la part sur laquelle le département pourra opérer des choix 12 %.

***En amputant fortement le pouvoir fiscal du département, c'est l'autonomie financière de notre collectivité qui est aujourd'hui menacée.***

## **1.2 La baisse des recettes nationales transférées**

La structure de la fiscalité indirecte s'est modifiée à partir de 2004 avec le transfert d'une recette nationale, la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP), et celui de la Taxe sur les Conventions d'Assurances (TSCA) en 2004, dont les produits ont baissé tangentiellement en raison d'une perte de dynamisme due à la crise économique et financière.

## **1.3 La chute des droits de mutation**

Perçue en cas de vente de biens immobiliers anciens sur le territoire départemental, la recette pour droits de mutation évolue en fonction du nombre de ventes réalisées, et du prix de celles-ci.

**Depuis 2007, la baisse totale de ces recettes s'élève à près de 40 M€ (- 42 %).**

## **1.4 La diminution des dotations de fonctionnement**

Il est à noter une diminution du montant des dotations accordées par l'Etat en 2008 (175,4 M€) par rapport à 2007 (180,2 M€) en raison de la baisse de garantie de dotation globale de fonctionnement (DGF).

Ces dotations comportent notamment la DGF et la dotation générale de décentralisation (DGD).

\*  
\*       \*

Dès lors, quelles sont les recettes attendues pour 2010 ?

➤ Les recettes de fonctionnement

Au stade actuel de nos informations, nos principales recettes de fonctionnement augmenteront de 2,3 % de Budget Primitif à Budget Primitif.

En effet, l'enveloppe normée (hors FCTVA) progresse de 0,6 %, ce qui n'est que la moitié de la progression de l'inflation prévisionnelle pour 2010 en raison de l'inclusion par l'Etat du FCTVA. A cet égard, il faut souligner que le FCTVA augmente de plus de 6,4 %.

Revalorisation des valeurs locatives : le coefficient de revalorisation des bases foncières pour les propriétés bâties et non bâties est fixé à 1,012 pour 2010, soit une hausse de 1,2 % correspondant à l'inflation prévisionnelle pour 2010. En 2009, la revalorisation des valeurs locatives était de 2,5 %.

Enfin, et principal moteur de la croissance de ces recettes, le dynamisme des bases liées à l'activité économique en 2008 et à la croissance démographique du département.

\*  
\*       \*

Aussi, afin de construire le budget 2010, il est proposé de retenir les chiffres suivants :

- Droits de mutation : un peu plus de 50 M€ ce qui équivaut aux prévisions 2009 ;
- Fiscalité directe locale : pas d'augmentation des taux et prise en compte de l'effet base, soit un produit fiscal de 304 M€ contre les 301,3 M€ projetés au CA 2009 ;
- Dotation globale de fonctionnement : 146,8 M€ contre les 147,7 M€ projetés au CA 2009.

➤ Les recettes d'investissement comportent trois parts :

- Les subventions et participations diverses, dont le FCTVA correspondant à un seul exercice en 2010 sur les travaux réalisés en 2009. La loi de finances 2010 prévoit que les dotations d'investissement sont indexées sur le taux prévisionnel d'inflation (+ 1,2 %) ;
- L'épargne brute, c'est-à-dire l'excédent de recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement, montant qui doit couvrir obligatoirement la charge de la dette en capital, ainsi que le montant des amortissements. Il est proposé de maintenir l'épargne brute 2010 à hauteur de 60 M€, ce qui ne peut se faire qu'au prix d'une maîtrise particulièrement rigoureuse de la croissance de nos dépenses de fonctionnement ;
- Les emprunts qui viendront compléter le financement de nos investissements et qui pourraient atteindre le montant de 225 M€.

## 2 – Une augmentation exponentielle des dépenses transférées par l'Etat

Les dépenses de fonctionnement ont fortement augmenté entre 2004 et 2009. Les importants transferts de compétences ne sont que très partiellement compensés par l'Etat. Ainsi, la charge restant au département est importante et évolue comme suit :

Comptes administratifs (en millions d'euros)

2004 : 15,5

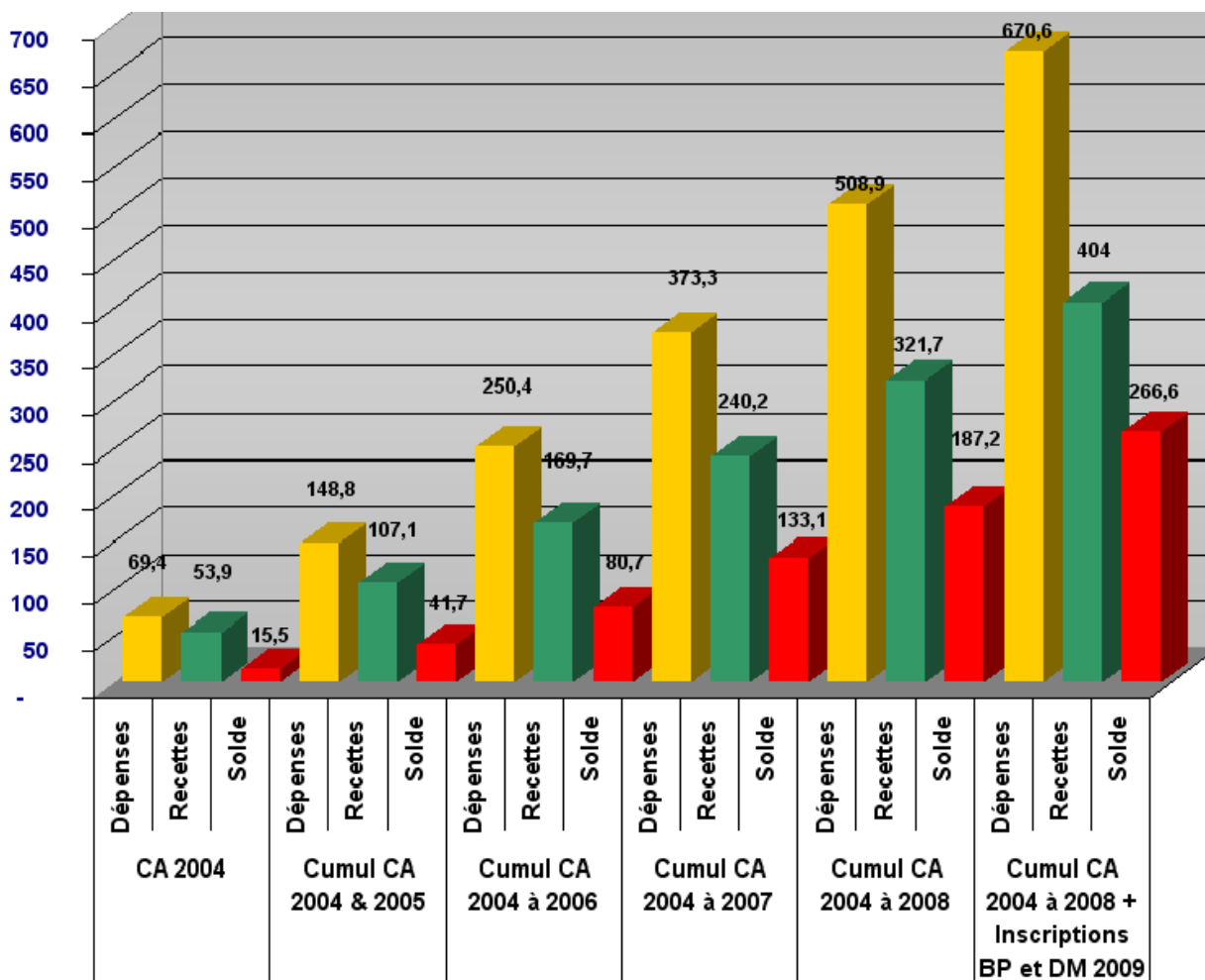
2005 : 26,2

2006 : 39,0

2007 : 52,4

2008 : 54,1

2009 : 79,4 (Prévision CA projeté)



Le département s'est vu transférer des responsabilités en matière d'aide sociale qui génèrent des coûts importants : RMI puis RSA, APA , PCH... L'année 2009 permet de constater les effets de la crise et la prise en charge du RSA par le département l'oblige à affecter une part plus importante des dépenses de fonctionnement à l'aide sociale qui constitue près de 50 % de nos dépenses de fonctionnement, ce qui pèsera d'autant plus sur la possibilité d'évolution de nos autres postes de dépenses de fonctionnement (masse salariale, fonctionnement des services, charges de gestion courante).

L'impact des transferts de compétences sur les dépenses de fonctionnement de la collectivité a essentiellement été sensible à compter de l'exercice 2004, avec le transfert de l'allocation RMI et la poursuite de la montée en charge de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Ces dépenses sont passées de 71,5 M€ en 2004 à 108,8 M€ en 2009.

Ces montants sont à mettre en perspective avec l'estimation du coût des transferts de compétence non compensés par l'Etat.

A ce jour, l'Etat reste devoir au conseil général de l'Oise depuis 2004 un montant cumulé total de **266,6 millions d'euros**.

En 2010, le montant des compétences transférées par l'Etat et non compensé peut être estimé à **80 M€**.

Dans ces conditions, le manque à gagner cumulé pour le Conseil général s'élève de 2004 à 2010 à la somme de 346,6 M€.

Ces charges non compensées par l'Etat ont forcé le Conseil général :

- à recourir à d'autres recettes provenant essentiellement du produit de la fiscalité directe locale donc des ménages auprès desquels la pression fiscale s'est accentuée, pour financer les dépenses sociales ;
- à différer et annuler des opérations, dont certaines en investissement ;
- à rogner progressivement notre épargne brute, nous obligeant à recourir fortement à l'emprunt pour financer nos dépenses d'investissement.

C'est donc pour l'Etat une façon de faire porter le fardeau de ses déficits par les collectivités locales et ainsi d'appauvrir le département et ses contribuables quand dans le même temps les collectivités locales tentent de toutes leurs forces de réduire les impacts économiques et sociaux de la mise en œuvre des compétences transférées. J'en veux pour preuve, la façon dont a été conduite la révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés qui s'est attaché à limiter les investissements lourds de traitement des déchets qui se traduirait par un alourdissement de la redevance payée par les ménages, au bénéfice de la prévention et d'une réduction du volume de déchets.

Plus généralement, je souhaite insister auprès de vous, s'agissant des règles qui régissent les modalités de compensation par l'Etat des transferts de compétence et de la suppression de la taxe professionnelle, sur le fait que nous n'avons aucune raison de nous montrer optimiste et d'espérer que la compensation de la suppression de la taxe professionnelle sera plus vertueuse qu'en matière de transferts de compétences.

## **C – MALGRE CE CONTEXTE DEFAVORABLE, UNE GESTION SAINTE ET UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE**

Selon une étude récente de la DGCL, qui porte sur 99 départements de Métropole et d'Outre-mer, la situation financière du département de l'Oise se situe parmi les plus saines.

Cette situation résulte tout à la fois :

- de la maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 5 % en 2009, + 3,5 % proposés en 2010) dans un environnement marqué par le doublement des effectifs du département qui sont passés avec la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales de 1.500 agents à 3.300 agents en 4 ans sans compter le transfert du Parc de l'Équipement et des Ouvriers des Parcs et Ateliers de l'Etat qui interviendra en 2011;
- de la mise en œuvre d'une politique active de désendettement quand nous en avons les moyens (2005-2006) ;
- du recours à l'impôt pour financer les dépenses d'investissement (hausse mesurée en 2006, 2007 et 2009). En effet, les quatre taxes ont augmenté de 18,25 % entre 2004 et 2009 ce qui a permis de porter les investissements à 828 M€ pendant la même période quand sur la période 1990/1995 les impôts locaux ont augmenté de 30,65 % alors que les investissements ne se sont élevés qu'à 620,5 M€.

Cet ensemble de mesures a permis de ne pas alourdir la charge pour les générations futures et de préserver notre capacité d'endettement pour l'avenir afin de soutenir les investissements au bénéfice des Isariens.

L'épargne brute -solde des recettes et des dépenses de fonctionnement-, qui est de 65,7 M€ en 2009 et représente 80,86 €/habitant, est satisfaisante comparé à la moyenne des départements (82,18€/habitant).

***Une vigilance est toutefois nécessaire sur les évolutions à venir de certaines dépenses connaissant une progression plus rapide que la moyenne des départements.***

Cette progression plus rapide provient notamment de l'APA (+ 16,5 % pour l'Oise, contre + 5,9 % pour la moyenne des départements) et du RMI-RSA (+ 11,7 % pour l'Oise, contre – 8,3 % pour la moyenne des départements).

***L'Oise se distingue également par un effort de près de 70 % supérieur à la moyenne des départements concernant les dépenses pour les collèges.***

Oise : dépenses totales 117,51 €/habitant (soit + 14,6 % par rapport à 2008) contre 69,56 €/habitant (soit + 1 % par rapport à 2008) pour la moyenne des départements.

Cet effort repose essentiellement sur les dépenses d'investissement (l'Oise : 59,40 €/habitant, soit + 21 %, contre 56,43 €/habitant, soit – 3,5 % pour la moyenne des départements).

Par ailleurs, alors que certaines collectivités disposent dans leur stock de dette des produits structurés jugés potentiellement dangereux, **le Conseil général de l'Oise possède un encours sain, lui permettant ne de pas être exposé à la fluctuation des marchés financiers.**

Au 31 décembre 2009, les emprunts contractés par le Conseil général représentent un encours total de 343 millions d'euros pour la dette propre dont 45% en taux fixe. Le taux moyen est de 2,01 % et la durée résiduelle est de 11 ans 2 mois.

**La solvabilité financière de la collectivité est de 2,2 ans au 31 décembre 2008. La capacité de désendettement sera de 2,9 ans en fin d'année 2009.**

Ce niveau de ratio demeure satisfaisant dans la mesure où il est inférieur à l'entrée dans la zone de vigilance des départements (8 à 9 ans) et inférieur à la zone d'alerte (10 ans), critères prudentiels communément admis pour les départements.

L'évolution défavorable des recettes affectées notamment par l'effondrement des droits de mutation, l'augmentation des dépenses générées par les compétences transférées et les effets de la crise réduiront la capacité d'autofinancement du département confronté ainsi à un net **effet ciseau**.

**Le Conseil général a maintenu un effort d'investissement élevé de 2008 à 2009.**

Les dépenses d'investissement se composent des dépenses d'équipement brut (dont les collèges, les routes et bâtiments) et les subventions d'équipement versées (en particulier aux communes et structures intercommunales pour les réseaux, les infrastructures, l'aménagement et l'environnement).

Sur la période 2004-2009, le total cumulé réalisé est de 828 M€, soit une moyenne de 138 M€ par an. En 2009, malgré la crise, nous atteignons 175 M€ réalisés. C'est bien au-delà des 134 M€ requis par la mise en œuvre du plan de relance de l'Etat afin de bénéficier du FCTVA sur les travaux des deux derniers exercices cumulés (2007-2008).

Il est proposé pour 2010, de maintenir notre effort d'investissement à un niveau équivalent afin de poursuivre notre soutien à l'économie et à l'emploi local et de ne pas rajouter de la crise à la crise pour nos entreprises.

\*  
\*      \*

Compte tenu du contexte économique et financier défavorable, qui n'a pas encore produit tous ses effets en 2009, et en prenant en compte les facteurs de rigidité et d'inertie qui pèsent tant sur les dépenses que sur les recettes, le département doit réviser sa stratégie budgétaire et financière.

## II - UNE STRATEGIE DEPARTEMENTALE ADAPTEE AU CONTEXTE

Pour le moment, l'état actuel des finances départementales est équilibré. Cependant les projections de compte administratif en prévision de la clôture de l'exercice 2009 démontrent que notre niveau d'épargne brute subit les effets de la crise financière et du retournement brutal de la conjoncture économique.

***Le conseil général doit donc adapter sa stratégie financière s'il veut mettre en œuvre sa politique de solidarité et de développement durable au service de ses habitants et des territoires tout en demeurant dans son rôle de premier investisseur du département afin de soutenir l'activité économique de ses entreprises.***

Dans ce contexte de crise économique, sociale et financière marqué par les effets des transferts de compétences qui ont plus fortement impacté les départements, et par les réformes engagées par le gouvernement en matière d'organisation territoriale et de fiscalité locale, la poursuite, à niveau constant, d'un certain nombre de politiques prend un relief tout particulier.

Il nous faut dès lors explorer toutes les pistes de nature à nous permettre d'optimiser nos dépenses de fonctionnement tout en maintenant un niveau élevé d'investissement, ce qui requiert à n'en pas douter un engagement fort de la part de tous :

- *De nous élus, en matière de fixation de nos priorités qui devront être compatibles avec notre capacité budgétaire à les assumer non seulement en 2010 mais aussi pour les années qui suivent ;*
- *De nos partenaires, qui avant même d'être confrontés aux effets de la suppression de la clause générale de compétence auront à s'adapter au calibrage de nos interventions spécialement celles relevant de la section de fonctionnement ;*
- *De nos collaborateurs, qui au sein d'une administration restructurée autour de six pôles et de cinq territoires devra s'attacher à mutualiser et à rationaliser les moyens dont elle dispose pour la mise en œuvre des politiques départementales.*

### A - UN BUDGET DE COMBAT ET DE RESISTANCE

En conséquence de quoi, je vous propose de retenir les principes suivants :

- 1) **CONTENIR** la croissance de nos dépenses de fonctionnement à 3,5 % tout en prenant en compte les fortes augmentations de nos prestations sociales ;
- 2) **INSCRIRE** dès le BP 2010 toutes les dépenses nécessaires en n'en faisant glisser aucune sur les décisions modificatives dans la mesure où nous n'avons pas à espérer de recettes nouvelles sauf retour à meilleure fortune ;
- 3) **REPARTIR** en matière de recettes sur les bases de 2009 ;
- 4) **MAINTENIR** la fiscalité à son niveau de 2009 ;
- 5) **SE FIXER** le cap de fonctionner à moyens constants ;

- 6) **CONSTRUIRE** le budget 2010 en prenant en compte ses effets induits sur les exercices suivants afin de déporter le point de rupture lié à l'effet ciseau ;
- 7) **ENVISAGER** à partir de 2010 de limiter l'engagement des autorisations de programme en fonction de nos crédits de paiement afin de déstocker une partie de nos AP ;
- 8) **DONNER** la priorité à l'enrichissement du patrimoine départemental (routes, collèges, bâtiments...) par rapport aux subventions d'équipement versées à d'autres partenaires ;
- 9) **RETENIR** un montant d'épargne brute de 60 M€.

## **B – POUR SOUTENIR NOS PRIORITES EN 2010**

Le choix de nos priorités doit être replacé dans le contexte du projet que nous poursuivons pour l'Oise depuis 2004 et pour lequel, sur la base de son bilan, les Isariens ont renforcé la majorité départementale, nous engageant ainsi à poursuivre notre action à leur service mais aussi par rapport aux caractéristiques de l'action des départements et de l'Oise.

Faut-il rappeler que le Conseil général de l'Oise est le pilier central de la solidarité, le premier partenaire des communes, le soutien indispensable aux très nombreuses associations, le moteur du développement durable et l'acteur stratégique de l'avenir du territoire ?

Je vous proposerai, par conséquent, de retenir les priorités énumérées ci-après au service de politiques qui améliorent le quotidien des Isariens, développent l'attractivité des territoires et préparent l'avenir et s'inscrivant résolument dans une perspective de développement durable largement prise en compte dès 2005, par l'adoption de notre Agenda 21:

### ***Des actions qui améliorent le quotidien des Isariens :***

- L'inscription dès le BP 2010, d'une dépense de plus de 120 M€ relative aux allocations de solidarité (RSA-APA-PCH) en augmentation de 1,2 % par rapport au compte administratif 2009 projeté, équivalente au taux d'évolution des dotations de l'Etat étant précisé que ce taux de 1,2 % a également été celui retenu pour fixer aux établissements sociaux et médico-sociaux de l'Oise leur taux directeur – hors dépenses nouvelles, ce qui représente un volume financier de l'ordre de 140 M€.
- L'accès au logement et la qualité de l'habitat : une double-priorité affichée dès 2004 avec le FDIL, puis l'EPFLO ;
- La sécurité des biens et des personnes, via le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et notre intervention pour les gendarmeries ;
- La gratuité du transport scolaire, soutien significatif au pouvoir d'achat des familles.

### ***Des actions qui renforcent l'attractivité des territoires :***

- L'amélioration et le renforcement du réseau routier pour assurer sécurité et attractivité dans le cadre de notre plan routier à 15 ans ;
- La valorisation de l'aéroport de BEAUVAIS-TILLÉ, puissant moteur économique et touristique ;
- Le développement économique : avec le port fluvial de LONGUEIL-SAINTE-MARIE et la zone Belle-Assise.

### **Des actions qui préparent l'avenir :**

- La poursuite du déploiement d'Ordi 60, mesure éducative qui participe à la lutte contre la fracture numérique et au projet éducatif du département (55.000 familles concernées sur 3 ans) ;
- La réalisation de voies de circulation douce (Trans'Oise et pistes cyclables du réseau routier), témoin de notre engagement concret en faveur du développement durable, conformément à notre Agenda 21;
- Le haut débit et le raccordement des abonnés encore en zone blanche ;

## **C – DANS LE CADRE D'UNE MAITRISE ACCRUE DE NOS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

La mise en œuvre de ces priorités requiert une vigilance extrême quant à la croissance de nos dépenses de fonctionnement, d'autant plus que nos dépenses sociales (près de 50 % de la section de fonctionnement) pèsent lourdement sur nos marges de manœuvre.

- Pour les dépenses dites de gestion courante qui comprennent les participations que le Conseil général verse à divers partenaires dans une proportion de 70 % correspondent à des crédits concernant l'aide sociale, elles feront l'objet d'un suivi attentif.

D'ores et déjà, s'agissant des associations que nous soutenons quelle que soit leur vocation, je vous propose d'adopter le principe selon lequel, il sera inscrit au BP 2010, 75 % du montant des subventions effectivement versées en 2009 et de renvoyer à l'examen d'une décision modificative, la possibilité de venir ajuster notre participation en fonction de l'évolution de la situation économique et financière.

- Pour les charges à caractère général c'est-à-dire les moyens des services (fournitures, fluides, consommables, informatique et photocopieurs, charges locatives...), je vous propose, hors dépenses inhérentes aux DSP qui conventionnellement obligent la collectivité départementale, de reprendre le montant alloué en 2009 avec une augmentation de 1,2 % égale au taux prévisionnel de l'inflation.
- Pour les frais de personnel : il sera appliqué à périmètre constant et sans création nette d'emploi, un taux d'augmentation de + 3,5 % correspondant d'une part à l'évolution du GVT (glissement, vieillesse, technicité) et d'autre part, aux évolutions du personnel (promotions, avancement de grade, transformation de poste...).

## **D – ET D'UNE POLITIQUE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT**

Paradoxalement, dans ce contexte national et départemental difficile, et malgré les déclarations du Président de la République et des membres de son gouvernement, les collectivités territoriales qui réalisent 72 % de l'investissement public en France sont incontournables pour lutter contre la crise et en particulier les départements non seulement parce que nous agissons comme « bouclier social » mais aussi parce que nous sommes le premier investisseur public du département.

C'est pourquoi, je vous propose de maintenir une politique dynamique d'investissements en concentrant nos efforts sur les priorités du département (routes, collèges, bâtiments,...) et en

accompagnant en 2010, selon les modalités de 2009, les travaux des communes et de leurs groupements.

Il y a lieu de rappeler, à cet égard, l'effet multiplicateur des investissements réalisés par le département soit en maîtrise d'ouvrage directe soit en accompagnement d'autres maîtres d'ouvrage.

Ainsi en matière de routes, nous maintiendrons eu égard à nos capacités de réalisation et compte tenu de l'état d'avancement d'un certain nombre de nos opérations inscrites dans le plan routier à 15 ans, un volume d'investissement de 50 M€.

En matière de bâtiments départementaux et en complément des moyens dont les équipes départementales ont déjà été dotées, nous continuerons à poursuivre leur valorisation. A cet égard, au moment où nous examinerons ce rapport, nos collaborateurs auront pris possession des locaux réhabilités de l'Espace Galilée. (CDTO, MCG, CRIP et service d'adoption) et les travaux de l'annexe Hugo continueront à leur rythme pour être livrés en 2011.

En matière d'éducation et de jeunesse, le département s'efforcera de maintenir en 2010 son intervention à un niveau équivalent à celui de 2009.

Pour préparer l'avenir et rendre notre territoire plus attractif, nous continuerons d'investir dans les infrastructures numériques vous étant rappelé que l'Oise est maintenant couvert à 99,4 % par le haut débit et que les 100% sont à notre portée même si pour y parvenir les coûts sont élevés.

Pour être tout à fait complet, il y a lieu de rappeler qu'à ces investissements, il faudra ajouter ceux réalisés par les organismes associés du Conseil général, véritables outils de développement du département qu'il s'agisse :

- du SMABT et des projets de RYANAIR qui pourraient générer jusqu'à 500 emplois tout en respectant des impératifs de développement durable,
- de l'EPFLO dont le plan pluriannuel d'investissement adopté pour la période 2009/2013 continuera à produire ses effets quant au développement de l'offre de logements locatifs,
- du SMTCO qui viendra soutenir le programme d'accessibilité des transports,
- du SDIS dont le très important programme immobilier se poursuivra notamment sur Beauvais,
- des effets sur le marché de la centrale d'achat public, de la SAO et de l'ADTO qui en se positionnant en tant que facilitateur pour les opérations d'achats par les pouvoirs adjudicateurs de l'Oise, pour les opérations d'aménagement et de réalisation d'équipements publics créent une véritable synergie au bénéfice de la vitalité de l'économie départementale et partant de l'emploi.

### **III – UN BUDGET COMPLEMENTAIRE**

Vous l'avez compris, nous sommes dans une situation qui nous amène à nous concentrer sur les priorités que je viens de décrire dans un environnement financier difficile qui nous amène à envisager un budget particulièrement contraint. Je vous propose par conséquent de subordonner l'engagement d'un certain nombre de dépenses au règlement par l'Etat de sa dette au titre des compétences transférées non compensées qui s'élève pour la seule année 2010 à 80 M€, qu'il s'agisse de dépenses décidées par l'Etat et cofinancées jusqu'à maintenant par le département ou de dépenses relevant de compétences menacées par les projets gouvernementaux voire encore de dépenses correspondant à des politiques départementales très sollicitées.

➤ **Les dépenses concernant des investissements décidés par l'Etat et supportés par les collectivités locales et les contribuables locaux :**

• Canal Seine Nord Europe / Plateforme de Noyon 1 <sup>ère</sup> tranche :	40 M€
• Opérations ANRU :	4 M€
• Enseignement supérieur (UTC, Institut Lasalle) :	3,5 M€
• Programmes ONF :	0,6 M€
• Patrimoine de l'Etat :	1,2 M€

➤ **Autres dépenses spécialement dans des domaines où la suppression de la clause générale de compétence produira tous ses effets dévastateurs :**

• Culture (Théâtre Impérial de COMPIEGNE) :	0,21 M€
• Animation sportive :	0,3 M€

pour ne citer que les dépenses les plus significatives.

➤ **Les dépenses relatives aux politiques très sollicitées telles que :**

• L'aide au communes :	10 M€
• Les équipements sportifs :	12,5 M€
• Les participations versées à nos partenaires :	7 M€

\*  
\*       \*

Est **annexé** au présent document, conformément à notre délibération **106** du **25 octobre 2007** portant approbation du règlement financier, le **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2010-2012**.

L'ensemble de ces orientations seront traduites dans le Budget Primitif de 2010 qui sera soumis à l'Assemblée départementale en mars 2010.

2010

Débat d'orientations Budgétaires pour

Programme  
pluriannuel  
d'investissement  
2010-2012

Version du 19 01 10



## Table des matières

PRESENTATION .....	3
1 <sup>ère</sup> PARTIE : EVALUATION DES BESOINS .....	5
MISSION 02 DIRECTION ET ANIMATION DE L'ACTION DEPARTEMENTALE .....	6
MISSION 03 COMMUNICATION .....	8
MISSION 05 LOGISTIQUE DE L'ACTION DEPARTEMENTALE .....	9
MISSION 06 RESSOURCES HUMAINES.....	13
MISSION 07 CULTURE .....	14
MISSION 08 SPORT ET VIE LOCALE .....	19
MISSION 09 TRANSPORTS .....	21
MISSION 10 RESEAU ROUTIER.....	23
MISSION 11 DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES .....	29
MISSION 12 EDUCATION JEUNESSE .....	36
MISSION 13 ENFANCE ET FAMILLE.....	41
MISSION 14 AUTONOMIE DES PERSONNES.....	43
MISSION 15 INSERTION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL .....	45
2 <sup>ème</sup> PARTIE : DISPONIBILITE DES RESSOURCES .....	46
RECAPITULATIF : EVOLUTION DES AP NOUVELLES.....	47
RECAPITULATIF : ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CP .....	48
EVALUATION DES AP NOUVELLES DESTINEES AU CPER .....	49
EVALUATION DES AP NOUVELLES DESTINEES AU CDRD .....	50
EVALUATION DES AP NOUVELLES DESTINEES AU DISPOSITIF ORDI60 .....	51
EVALUATION DES AP NOUVELLES DESTINEES AUX OPERATIONS HORS CPER, CDRD & ORDI60 .....	52

## PRESENTATION

Un an après les débuts de la crise financière mondiale, le Conseil général de l'Oise souhaite continuer de prouver sa capacité d'initiative et de réactivité pour répondre aux difficultés quotidiennes des Isariens, être au plus près des réalités sociales et continuer de se placer au service des territoires.

A cet égard, les décisions prises et qui se sont concrétisées en 2009, méritent d'être rappelées :

- la mise en œuvre de politiques d'action sociale efficaces concernant tous les publics et revêtant des formes multiples (services à l'utilisateur, versement de prestations, mise en place de structures d'accueil) dans un contexte de désengagement de l'Etat ;
- le plan départemental de soutien à l'économie locale par l'investissement avec un budget de 234 M€ dont 53 M€ au titre de l'aide aux communes générant un effet levier de un milliard d'euros répartis sur l'ensemble du territoire départemental ;
- l'opération Ordi'60 qui a permis qu'en février et mars 2009 près de 25.000 ordinateurs, chacun doté de 60 logiciels éducatifs, soient remis à 21.213 collégiens ainsi qu'à 3787 membres de la communauté éducative ;
- le rôle d'ingénierie et de conseil auprès des communes et intercommunalités dans lequel le département s'est investi avec la création du service d'assistance technique à l'eau potable (SATEP), la centrale d'achat public (CdAPO), la société d'aménagement de l'Oise (SAO) et l'association départementale pour les territoires de l'Oise (ADTO) ;
- le dispositif d'assistance juridique aux salariés des entreprises en difficulté.

Jusqu'à présent, le Conseil général a toujours su préserver sa liberté d'action et d'innovation en dépit des nombreuses contraintes qu'il a eu à gérer au gré des transferts de l'Etat et des conséquences de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Or, aujourd'hui, les projets de réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle initiés par le gouvernement laissent planer une menace supplémentaire sur l'équilibre des finances départementales.

La crise augmente nos dépenses et diminue nos recettes. Le gouvernement en nous privant de notre autonomie financière procède à l'asphyxie du département pour le réduire à un simple agent exécutant de l'Etat.

Notre administration a pourtant un rôle essentiel à jouer dans ce contexte particulier et inédit. Il en va de l'avenir du service public départemental et des missions indispensables qu'il assure au quotidien. Aussi, dans un objectif d'adaptation et d'optimisation, j'ai souhaité que notre administration soit en mesure de faire face à cette nouvelle donne, dans la mise en œuvre des politiques départementales. La transversalité, la dynamisation des circuits de communication, et la sécurisation des procédures constituent le socle de sa modernisation tout en s'attachant à améliorer davantage encore les conditions de travail de nos collaborateurs.

Le présent Plan Pluriannuel d'Investissement est un élément essentiel du Débat d'Orientations Budgétaires, moment privilégié d'exercice de la démocratie locale et de mise en perspective des politiques départementales avec les capacités financières de notre collectivité. Il évalue par programme, les dépenses d'investissement dont la réalisation dépasse le cadre annuel du budget, nécessaires à la réalisation du programme. Il est présenté par mission, conformément à notre règlement financier, et retrace les grandes opérations et orientations pluriannuelles de chaque programme.

Le P.P.I. 2010 – 2012 est scindé en 2 parties :

## 1<sup>ère</sup> partie : Evaluation des besoins

A chaque mission, seront associés :

- une description des investissements envisagés au sein de chaque programme,
- un échéancier des besoins en autorisations de programme pour les 3 ans à venir,
- un échéancier des besoins en crédits de paiements compte tenu des autorisations de programme votées jusqu'à aujourd'hui et de l'évaluation des besoins 2010, 2011 et 2012.

Seuls les missions et programmes impliquant des investissements, des dépenses d'équipement et des subventions d'équipement sont présentés.

## 2<sup>ème</sup> partie : Disponibilité des ressources

Le récapitulatif des évaluations d'AP et l'échéancier des CP qui en résulte seront présentés dans cette partie.

**1<sup>ère</sup> PARTIE : EVALUATION DES BESOINS**

## MISSION 02

DIRECTION ET ANIMATION DE  
L'ACTION DEPARTEMENTALE

## Présentation Générale

*L'acquisition et les travaux d'aménagement et d'équipement des Maisons du Conseil Général sont assurés par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique (programmes 0503 – Services Supports et 0504 – Bâtiments). Les AP et CP sont donc gérés sur les programmes relevant de cette direction.*

## Programme 0202 – Maisons du Conseil Général

- Bilan 2008 – 2009 :

En 2008 : 3 MCG ont été créées

Fin 2008 : 15 MCG au total sont implantées sur le département.

En 2009 :

- les travaux d'aménagement de 2 nouvelles Maisons du Conseil Général sont engagés : Liancourt et Beauvais,
- Les travaux d'aménagement de nouveaux locaux, appartenant à la mairie, pour la MCG de Bresles, permettant de mieux la positionner au centre du village (déménagement prévu en octobre).
- L'extension des locaux de la MCG de Creil, par la location du premier étage de l'immeuble qui l'abrite, en lien avec l'installation de l'antenne locale du SMTCO.

- Perspectives 2010-2012

Nouvelles implantations :

2010 : la création de 2 nouvelles MCG est proposée, qui seront à déterminer, en fonction des priorités et des analyses de faisabilité, parmi les projets envisagés fin 2008, à savoir :

Estrées St Denis, Pont Ste Maxence, Froissy, Mouy, Méru, Chaumont en Vexin, Breteuil.

A noter que les zones les moins couvertes sont le sud-ouest et le plateau picard.

Par ailleurs, le réseau des Maisons du Conseil Général sera partie prenante du programme de territorialisation des services.

Adaptation de MCG existantes :

Déménagements dans des locaux mieux adaptés :  
Nanteuil le Haudouin (Le Plessis-Belleville).

Travaux d'agrandissement :

Lassigny,  
Ressons Sur Matz (mise à l'étude)

### Echéancier prévisionnel des AP

02 - Direction et animation de l'action départementale	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
0201 Pilotage de l'action départementale	111 232	0	0	0
0202 Maisons du Conseil général				
0203 Sécurité				
0204 Coopération décentralisée				
<b>TOTAL MISSION 02</b>	<b>111 232</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Echéancier prévisionnel des CP

02 - Direction et animation de l'action départementale	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
0201 Pilotage de l'action départementale	104 656	0	0	0	104 656
0202 Maisons du Conseil général	0	0	0	0	0
0203 Sécurité	0	0	0	0	0
0204 Coopération décentralisée	0	0	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 02</b>	<b>104 656</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>104 656</b>

## MISSION 03 COMMUNICATION

### Présentation Générale

#### Programme 0301 – Information, animation et promotion

- Bilan 2008 – 2009 :

Les dépenses d'investissement de la collectivité en matière de communication ont porté sur deux domaines :

- l'équipement et la rénovation du matériel de communication des services (rétroprojecteur, matériel Hi-fi, appareil photo, etc.) pour répondre aux besoins liés à l'organisation de séminaires, réunions ou colloques.
- la commande ou la rénovation de matériel de promotion (stand, équipements audiovisuels) pour répondre aux besoins liés à l'organisation des manifestations ou la participation à des salons.

- Perspectives 2010-2012

Compte tenu des besoins constants de modernisation, les dépenses d'investissement en matériel audiovisuel seront maintenues. Elles seront néanmoins mesurées en raison de la prise en compte d'impératifs de mutualisation de ces équipements à l'usage des services.

Le matériel nécessaire à l'organisation de manifestations (salons, séminaires, colloques, etc.) sera renouvelé en 2011 pour répondre à l'activité croissante des services en matière d'organisation de manifestations (salons, séminaires, colloques, etc.).

#### Echéancier prévisionnel des AP

03 - Communication	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
0301 Information, animation et promotion	96 650	34 850	94 850	34 850
0302 Communication interne				
<b>TOTAL MISSION 03</b>	<b>96 650</b>	<b>34 850</b>	<b>94 850</b>	<b>34 850</b>

#### Echéancier prévisionnel des CP

03 - Communication	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
0301 Information, animation et promotion	164 550	34 850	94 850	34 850	0
0302 Communication interne	0	0	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 03</b>	<b>164 550</b>	<b>34 850</b>	<b>94 850</b>	<b>34 850</b>	<b>0</b>

# MISSION 05 LOGISTIQUE DE L'ACTION DEPARTEMENTALE

## Présentation Générale

### Programme 0501 – Informatique et télécom

#### Informatisation et système d'information

L'effort de modernisation des services a été continu lors de ces dernières années et a dû dans le même temps répondre à l'accroissement sensible du nombre de sites et d'agents à équiper.

Le niveau des parcs matériels et logiciels a dorénavant atteint un seuil nécessitant une politique très suivie de renouvellement et de mise à jour. Le projet structurant de mise en place de la téléphonie sur IP est désormais terminé et le projet de mise en place d'une architecture dite de « haute disponibilité » est en voie d'achèvement.

En matière de télécoms, **des axes de maîtrise des coûts** ont été recherchés, s'agissant notamment de la gestion de flotte de téléphones portables mais aussi en déployant progressivement un réseau métropolitain propre en fibre, s'appuyant sur les infrastructures de TelOise.

Un autre exemple est à souligner : l'activation des services **très haut débit d'accès à internet pour l'ensemble des collèges** de l'Oise, qui a débuté en décembre 2009 et s'achèvera en avril 2010.

- [Perspectives 2010-2012](#)

Les besoins en infrastructures se stabilisent voire devront être contractés. Ainsi, le **volume des postes de travail se stabilise** à compter de 2010, leur durée de vie prolongée, portée de 3 à 4 ans. Est prévue la mise à niveau indispensable des outils bureautiques par la migration vers Windows Seven et Office 2010. S'agissant des ressources télécoms et informatiques en général, une vigilance accrue sera portée sur les critères d'attribution et les niveaux d'utilisation des équipements portables notamment.

Parallèlement, les besoins en solutions informatiques métiers continuent d'aller croissant, en raison de la nécessité de **renouveler des progiciels métiers** (gestion des subventions par exemple) ou de satisfaire à une organisation nouvelle (informatisation des relais autonomie et des PMI). A cela s'ajoutent les obligations réglementaires en matière de dématérialisation et de procédures en ligne. A noter également, la **refonte des sites internet** (oise.fr, oise-up.fr, etc.) et **intranet** en faveur de toujours plus de services en ligne (téléprocédures, extranet) et d'une plus grande ouverture, sur le modèle des réseaux sociaux, en direction des citoyens, des associations et des élus.

#### Développement du numérique et de la e-administration

- [Bilan 2008 – 2009 :](#)

La **résorption des zones blanches** du haut débit, programme NRA-Zone d'Ombre, reste la priorité de la politique départementale. S'agissant de la téléphonie mobile et de l'application du plan gouvernemental, le 7<sup>ème</sup> pylône est mis à disposition des opérateurs de téléphonie mobile courant 2010.

Par ailleurs, le réseau départemental TelOise poursuit son extension en faveur de services **très haut débit** par connectivité optique. Après les collèges, sont intéressés les institutionnels, les bâtiments publics ainsi que les logements collectifs et les entreprises implantées dans les zones d'activité.

Des projets **e-administration** engagés se sont poursuivis en 2009 : l'équipement informatique des petites communes (troisième phases de quelques 80 communes) ; la progression de l'utilisation de la visio-conférence dans les MCG.

- Perspectives 2010-2012

Le département poursuit sa politique d'amélioration de la couverture de son territoire en **services haut et très haut débit** : achèvement en 2010 du programme NRA-ZO, actions à la sous-boucle pour améliorer les débits disponibles et étendre l'accès à la télévision par aDSL, surtout, élaboration d'un **schéma directeur du très haut débit**, passant pour l'essentiel par la densification de la capillarité FTTx du réseau départemental TelOise, les réalisations induites pouvant débuter en 2011. L'amélioration de la couverture en téléphonie mobile n'est pas en reste, le dispositif se concentrant dès 2011 notamment sur les grands axes de circulation, en complément des obligations faites aux opérateurs.

Afin de répondre aux besoins spécifiques « métiers », le SIG départemental doit continuer de se doter de fonds cartographiques toujours plus précis, dont un orthophotoplan et un modèle numérique de terrain. Il sera accessible par intranet à l'ensemble des agents courant 2010.

Ces opérations ne font pas partie des contrats CPER ou CDRD.

### Programme 0503 – Services supports

- Bilan 2008 – 2009 :

La mise à niveau du parc d'automobiles, a été pour l'essentiel réalisée sur 2006 et 2007. Il s'est agi pour 2009 de maintenir le parc et donc d'assurer les renouvellements.

Les acquisitions en mobilier de bureau ont suivi le programme bâtiments. L'opération la plus importante a été l'emménagement de la direction de l'immobilier et de la logistique dans un nouveau bâtiment.

La modernisation de l'imprimerie départementale a été engagée en 2007, s'est poursuivie sur 2008 et en 2009 et sera achevée en 2010.

La modernisation du bureau du courrier a commencé fin 2008, s'est poursuivie sur 2009 et sera achevée en 2010.

Afin de limiter les frais de fonctionnement, un nouveau matériel de manifestations a été acquis. Il permet ainsi de limiter le recours à la location dans le cas de besoins récurrents.

- Perspectives 2010-2012

S'agissant du parc automobile, l'objectif essentiel est de poursuivre le maintien du parc et donc d'en assurer le renouvellement, toujours dans le cadre d'une politique de développement durable.

Les acquisitions en mobilier de bureau doivent continuer à suivre le programme bâtiments.

La phase de modernisation de l'imprimerie départementale et du bureau du courrier s'achèvera en 2010. Il restera néanmoins pour le bureau de l'imprimerie à remplacer ou acquérir quelques petits matériels pour parfaire cette phase de modernisation.

Enfin, les photocopieurs acquis en 2005 seront remplacés en 2010, 2011, 2012 et 2013.

Au total, le niveau d'investissement annuel retenu restera constant sur la période 2010/2012.

Aucune opération ne fait partie des CPER ET CDRD.

## Programme 0504 – Bâtiments

Comme en 2009, le département poursuivra ses investissements en vue d'améliorer les conditions de travail de ses agents. Une attention particulière sera apportée à la fonctionnalité des bâtiments et à la mise à disposition d'un espace de travail suffisant pour chaque agent.

Les transferts de compétence de l'Etat et la volonté de répondre aux enjeux et exigences des politiques publiques à mener ont induit une évolution de l'organisation de l'administration départementale, y compris pour ses services centraux sis à BEAUVAIS. Le moment est venu de rationaliser la localisation de ces derniers, dans un souci d'efficacité et de bonne administration.

La perspective d'un regroupement géographique de ces services dans un ensemble cohérent, facilitant le fonctionnement et la jouissance d'espaces suffisants, doit donc être mise à l'étude et aboutir à un projet à programmer et à réaliser sur les quatre années qui viennent.

Un effort particulier sera porté sur le respect des normes réglementaires, notamment pour l'accueil du public (accessibilité aux personnes handicapées), ainsi que sur la performance énergétique des bâtiments afin d'y favoriser les économies d'énergie.

Dans le respect des objectifs retenus dans l'agenda 21, le département s'engage à s'inscrire dans une démarche de développement durable qui devra se traduire par une réduction des consommations de fluides, la mise en œuvre d'énergies renouvelables et l'introduction de normes de haute qualité environnementale.

Concernant les gendarmeries, l'année 2009 a vu l'achèvement des travaux de la caserne de CLERMONT. Les travaux de la caserne de MOUY ont débuté et se poursuivront cette année. Les études seront poursuivies pour 3 casernes (BRETEUIL et LIANCOURT et SAINT LEU D'ESSERENT) dont les travaux correspondants débiteront en 2011 et 2012. Deux autres sont en attente de terrains et de programmes définitifs finalisés par la Gendarmerie Nationale (AUNEUIL et une nouvelle extension de MERU). Pour la gendarmerie de BRESLES, le terrain est en cours d'acquisition. L'année 2010 verra aussi débiter les travaux de construction de la gendarmerie de NOAILLES.

Concernant les bâtiments sociaux, les travaux d'aménagement nécessaires seront poursuivis dans ces locaux. Les études seront poursuivies pour la création de la maison des Adolescents de COMPIEGNE.

Concernant les bâtiments culturels et sportifs, l'opération d'aménagement du bâtiment Renaissance du musée départemental va nécessiter les étapes suivantes pour parvenir à un projet prêt à être réalisé dès le mois de septembre 2009 :

- Chantier de fouilles archéologiques s'achèvera en mai 2010 ;
- études pour finaliser le projet et son intégration dans l'ensemble de l'équipement ;
- validation du projet par l'ensemble des partenaires.

L'opération de construction du centre des cadres sportifs doit pouvoir être engagée après :

- finalisation du projet en cohérence avec les besoins de la communauté sportive et l'intégration dans le tissu associatif départemental et local ;
- finalisation du projet technique ;
- acquisition des biens par le Conseil général.

Concernant les bâtiments administratifs, en 2009, ont été réceptionnés :

- le bâtiment accueillant la direction de l'Immobilier et de la logistique au sein duquel se trouvent regroupés le service des moyens logistiques, le service de la construction et la mission éco-responsable ;
- le centre routier départemental (CRD) de LA RUE SAINT PIERRE ;
- le bâtiment logistique rue Marcel Dassault à BEAUVAIS.

Ont été lancés en 2009 les programmes suivants :

- la construction de bureaux sur le parking du bâtiment Hugo afin de relocaliser les services centraux de BEAUVAIS, ainsi qu'un parking silo devant desservir 3 sites, dont le nombre de places de parking reste à déterminer ;
- la création de locaux techniques départementaux à TILLE (services garage, reprographie, logistique et entretien des bâtiments) ;
- la réhabilitation des unités territoriales départementales (UTD) de LASSIGNY, PONT SAINTE MAXENCE, SONGEONS et celle du CRD d'ESTREES SAINT DENIS.

L'année 2010 verra le démarrage des travaux concernant la construction des CRD de CREPY EN VALOIS et de RIBECOURT, intégrant une démarche de développement durable et l'extension du CRD de NOAILLES.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment administratif rue Victor Hugo se poursuivront toute l'année 2010 pour s'achever au cours du premier semestre 2011.

Une opération est en cours de réalisation :

- la maison du Conseil général de LIANCOURT dont la réception est programmée en août 2010.

Aucune opération ne fait partie du CPER.

La réhabilitation de l'Espace Galilée à BEAUVAIS, le centre des cadres sportifs de CREIL, la restauration du Musée départemental de BEAUVAIS et la construction de la Maison de l'Environnement à SACY LE GRAND relèvent du CDRD.

## Echéancier prévisionnel des AP

05 - Logistique de l'action départementale	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
0501 Informatique et télécom	5 924 417	5 674 072	8 000 000	8 000 000
0502 Affaires juridiques et commande publique	0	0	0	0
0503 Services supports	1 903 150	1 510 010	1 000 000	1 100 000
0504 Bâtiments	7 532 468	11 520 712	96 439 398	3 538 000
<b>TOTAL MISSION 05</b>	<b>15 360 035</b>	<b>18 704 794</b>	<b>105 439 398</b>	<b>12 638 000</b>

## Echéancier prévisionnel des CP

05 - Logistique de l'action départementale	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
0501 Informatique et télécom	27 985 618	11 985 618	8 000 000	8 000 000	0
0502 Affaires juridiques et commande publique	0	0	0	0	0
0503 Services supports	3 614 364	1 510 010	1 000 000	1 100 000	4 354
0504 Bâtiments	155 687 927	17 776 709	25 255 465	22 719 005	89 936 748
<b>TOTAL MISSION 05</b>	<b>187 287 908</b>	<b>31 272 337</b>	<b>34 255 465</b>	<b>31 819 005</b>	<b>89 941 101</b>

# MISSION 06 RESSOURCES HUMAINES

## Présentation Générale

### Programme 0604 – Santé et action sociale

- Bilan 2008 – 2009 :

L'adaptation des postes de travail et la facilité d'accès en faveur des agents protégés ont été les deux axes d'intervention en 2008 et 2009. Deux défibrillateurs ont d'ores et déjà été acquis en 2009. L'achat de trois autres est prévu ainsi que celui d'un sonomètre et d'un mannequin de formation.

- Perspectives 2010-2012 :

L'équipement des bâtiments départementaux en défibrillateurs est envisagé pour les années 2010 à 2012 à raison de trois par an.

### Echéancier prévisionnel des AP

06 - Ressources humaines	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
0601 Gestion des ressources humaines	0	0	0	0
0602 Formation et orientation professionnelle	0	0	0	0
0603 Emplois et gestion collective	0	0	0	0
0604 Santé et action sociale	19 900	7 500	7 500	7 500
<b>TOTAL MISSION 06</b>	<b>19 900</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>

### Echéancier prévisionnel des CP

06 - Ressources humaines	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
0601 Gestion des ressources humaines	0	0	0	0	0
0602 Formation et orientation professionnelle	0	0	0	0	0
0603 Emplois et gestion collective	0	0	0	0	0
0604 Santé et action sociale	22 500	7 500	7 500	7 500	0
<b>TOTAL MISSION 06</b>	<b>22 500</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>

## MISSION 07 CULTURE

### Présentation Générale

#### Programme 0701 - Soutien à la vie culturelle

L'aide à l'acquisition de matériel d'animation socio-éducative apporte son soutien en nature à des associations pour un montant de 40 000 €.

#### Programme 0702 - Institutions culturelles départementales

##### Médiathèque

##### PROJET 1 : renouveler le parc des bibliobus (en lien avec la D.I.L.)

- Bilan 2008 – 2009

Un bibliobus et un médiabus sont renouvelés en 2008 et en 2009.

- Perspectives 2010-2012 :

Un bibliobus affecté au site de Beauvais devra être changé en 2010 (date d'achat : octobre 1995) : budget prévisionnel 220 000 €.

Un bibliobus affecté au site de Senlis devra être changé en 2011 (date d'achat : septembre 1999) : budget prévisionnel 220 000 €.

##### PROJET 2 : poursuivre l'acquisition de livres d'artistes

- Bilan 2007-2008-2009 :

Depuis 5 ans, la médiathèque a acquis les livres d'artistes de l'éditeur de l'Oise Dumerchez.

- Perspectives 2010-2012 :

Pour continuer à enrichir cette collection, et promouvoir les écrivains et artistes auprès du public et des établissements scolaires, un plan pluriannuel est proposé sur 3 ans, soit 30 000 € répartis sur 2010-2011-2012

PROJET 3: achat de mobilier et de matériel (en lien avec le SML et la Dircom)

- Perspectives 2010

La médiathèque a prévu d'acheter quatre bacs à bandes dessinées, un chariot à livres, trois bureaux. *Coût estimé : 6400 €*

L'achat d'un caméscope et de deux gradateurs est également demandé pour filmer certaines interventions, et pour le festival contes d'automne. *Coût estimé : 2500 €*

**Parc JJ Rousseau**

- Bilan 2008 – 2009

Rénovation de la maison des jardiniers, programme pris en charge par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique.

Réfection de l'aire stabilisée dans la prairie arcadienne (programme pris en charge par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique).

Début des travaux hydrauliques au second semestre 2009 (programme pris en charge par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique).

- Perspectives 2010 – 2012

PROJET 1

Il est envisagé pour le parc Jean Jacques Rousseau un vaste programme de rénovation des ponts et stèles, en étroite concertation avec la DRAC et les services de l'Etat. La restauration des stèles est évaluée à **15 000 €** (crédits direction de la culture, financement de la DRAC prévu). Quant à l'opération de rénovation des ponts du parc, elle n'est pas encore chiffrable avec exactitude à l'heure actuelle et doit faire l'objet d'une étude de restauration (estimation provisoire **600 000 €**, crédits DIL).

PROJET 2

Suite aux préconisations de développement du parc qui seront formulées par l'étude paysagère, des aménagements pour améliorer le stationnement, l'entrée et l'accueil du public au parc seront alors définis (coût non évalué pour l'instant).

PROJET 3

Le plan de gestion du parc obéissant aux principes du développement durable sera mis en vigueur début 2010 et déterminera (en se référant à l'étude paysagère citée ci-dessus) les chantiers prioritaires d'aménagements paysagers d'espaces du parc (coût estimé à **75 000 €**, crédits direction de la culture).

PROJET 4

Dans le cadre de la création du « sentier des écrivains » entre le Domaine de Chaalis et le Parc JJ Rousseau, une signalétique sur les écrivains qui ont marqué le territoire (JJ Rousseau, Gérard de Nerval...), et sur la faune et flore des milieux traversés, complétera les aménagements engagés en 2009-2010 (coût évalué à **40 000 €**, crédits direction de la culture).

**Musée départemental**

- Bilan 2007-2009 :

*Acquisitions d'œuvres d'art*

Les collections du Musée ont été enrichies en 2007 et 2008 par l'acquisition d'œuvres de premiers plans parmi lesquelles, *Le Lac de Gérardmer* de Léon Bonnat, *Les Anges de la Passion du Christ* de Charles Landelle, une vitrine-table à thé de Gustave Serrurier-Bovy, ou une exceptionnelle esquisse d'ensemble de *L'Enrôlement des Volontaires de 1792* de Thomas Couture. La collection de peinture XIXe siècle s'est également enrichie, en 2008, d'une huile sur toile de Van den Abeele grâce à la généreuse libéralité financière des Amis de Zoum Walter. En 2009, le Musée départemental de l'Oise a pu acquérir une toile de Georges Leroux pour sa collection de l'Entre Deux Guerres.

*Restauration d'œuvres d'art :*

En 2007, une étude en conservation de l'ensemble des collections a été menée par Conservare et complétée par une mission du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France. Ces travaux préalables ont permis la restauration et la conservation des œuvres données par Maurice et Yvonne Allemand valorisées à travers l'édition d'un catalogue et d'une exposition d'avril à septembre 2008. En 2008, l'aménagement d'un atelier provisoire de restauration sur place a débuté pour se poursuivre en 2009. Une dizaine d'œuvres majeures des collections font l'objet actuellement l'objet de restauration pour la réouverture du musée.

*Travaux menés par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique :*

Travaux d'aménagements des anciens appartements de fonction des conservateurs en espaces de vie pour le personnel. Après l'établissement, en 2008, du programme des réserves externalisées par la conservation du musée et la direction de l'immobilier et de la logistique.

*Fouilles archéologiques*

Suite au diagnostic établi par le service archéologique de la ville de Beauvais aux emplacements prévus d'extension de locaux du musée, dans le cadre de sa rénovation, une campagne de fouilles menée par le service départemental d'archéologie depuis le mois de septembre 2009 permettra d'apporter les précisions nécessaires au programme architectural. Pour des raisons de gestion des flux (gaz, électricité, eau...), ces fouilles seront réalisées en liaison avec la Direction de l'Immobilier et de la Logistique.

- Perspectives 2010-2012

*Restauration d'œuvres d'art :*

La campagne de dépoussiérage et de constats d'état de l'ensemble des 900 peintures et des cadres pendant le premier semestre 2010 permettra de chiffrer et programmer la restauration d'ensemble de peintures en vue de la réouverture, à partir du second semestre 2010 et durant l'année 2011.

Le chantier des collections se poursuivra par des missions du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France sur l'ensemble des sculptures du musée, certaines œuvres complexes d'art décoratif (cheminée Delaherche, salle à manger Chirol) ou par des chantiers de conservation préventives (collection Essef).

Opération sur trois ans, à partir du second semestre 2010 : **150 000 € par an**.

*Rénovation du Musée et construction des réserves*

En 2010, reprise du programme architectural suite aux conclusions des fouilles archéologiques, pour permettre le recrutement de l'architecte muséographe. Les travaux de rénovation seront entrepris au musée départemental afin de lui redonner les moyens de son rayonnement. Dans un premier temps, le pont traversant le Thérain sera rénové et élargi pour permettre le passage d'engins de grand volume.

L'étude de reprise du programme architectural, prévue pour l'année 2010, coûtera **30 000 €** (crédits direction de la culture).

La construction et la livraison des réserves devraient être réalisées pour 2012.

Ces travaux seront menés par la direction de la construction.

**Service départemental d'archéologie****PROJET 1 : agrandir le parc automobile**

- Bilan 2007- 2009 :

Présence de deux véhicules pour les opérations. Renouvellement de l'un d'entre eux en 2009.

- Perspective 2010-2012 :

L'augmentation significative du nombre des opérations de terrain nécessite trois véhicules supplémentaires. Budget prévisionnel : **100 000 €** (crédits DIL).

#### PROJET 2 : acquérir des livres pour la bibliothèque archéologique

- Bilan 2008-2009

Le SDA a constitué un premier fonds en 2009.

#### PROJET 3: achat de mobilier pour la bibliothèque

- Perspectives 2010

Le SDA a prévu d'acheter six étagères pour accueillir de nouveaux livres. **Coût estimé : 3 000 €** (crédits DIL).

#### PROJET 4: achat de matériel de relevé topographique

- Perspectives 2010

Le SDA a prévu d'acheter des appareils de relevé topographiques. **Coût estimé : 15 000 €** (crédits direction de la culture)

### Programme 0704 – Archives départementales

- Bilan 2008–2009

#### Restauration et reliure des documents d'archives

Les Archives départementales conservent 26 km linéaires de documents, de l'an Mil à nos jours, dont plusieurs centaines de mètres linéaires sont détériorés. Ces documents sont progressivement remis en état afin de pouvoir être exploités et communiqués au public. En 2008 et 2009, 150 ouvrages et registres ont été reliés par des prestataires extérieurs et 9 000 feuillets ont été restaurés par des restaurateurs privés, en complément des travaux réalisés par les ateliers de reliure et de restauration des Archives.

#### Enrichissement des collections

Des ouvrages et des archives d'origine privée enrichissent régulièrement les collections départementales pour éclairer l'histoire de l'Oise. En 2008 et 2009, le Département a notamment acquis par achat un atlas de 1762 de la généralité de Paris, le fonds Deshayes (archives relatives au duché de Valois au XVIIIe siècle), un rouleau sur parchemin de 3,30 m, de 1525, concernant le Beauvaisis, des livres anciens rares (« histoire de Beauvais et du Beauvaisis », 1617, « histoire des environs de Paris », 1836...), des affiches touristiques anciennes et des photographies anciennes (industrie de la nacre à Méru).

- Perspectives 2010-2012

#### Restauration et reliure des documents d'archives

Les Archives départementales poursuivront le programme de restauration et de reliure de documents d'archives détériorés, notamment en accompagnement du programme de numérisation et de mise en ligne sur internet. Des interventions physiques sur les documents sont en effet parfois nécessaires avant leur numérisation. En raison du coût élevé des interventions, un budget annuel de **40.000 €** est nécessaire pour que ce chantier avance à un rythme satisfaisant.

#### Enrichissement des collections

Des archives privées et des livres anciens qui intéressent l'histoire départementale sont régulièrement mis en vente. Un budget annuel de **10.000 €** est nécessaire pour permettre au Département de se porter acquéreur de ceux qui, parmi eux, méritent de rejoindre les Archives départementales. Ce budget est habituellement suffisant, mais doit parfois être abondé en cas de vente d'archives exceptionnelles dont le coût peut être relativement élevé (un budget de 51.717,83 € a, par exemple, été consommé en 2007).

## Echéancier prévisionnel des AP

07 - Culture	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
0701 Soutien à la vie culturelle	100 000	40 000	40 000	40 000
0702 Institutions culturelles départementales	267 647	119 000	215 000	210 000
0703 Manifestations culturelles	0	0	0	0
0704 Archives départementales	40 000	50 000	50 000	50 000
<b>TOTAL MISSION 07</b>	<b>407 647</b>	<b>209 000</b>	<b>305 000</b>	<b>300 000</b>

## Echéancier prévisionnel des CP

07 - Culture	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
0701 Soutien à la vie culturelle	176 779	40 000	40 000	40 000	56 779
0702 Institutions culturelles départementales	583 248	119 000	215 000	210 000	39 248
0703 Manifestations culturelles	0	0	0	0	0
0704 Archives départementales	150 000	50 000	50 000	50 000	0
<b>TOTAL MISSION 07</b>	<b>910 027</b>	<b>209 000</b>	<b>305 000</b>	<b>300 000</b>	<b>96 027</b>

## MISSION 08 SPORT ET VIE LOCALE

### Présentation Générale

#### Programme 0801 - Sport

- Bilan 2008 – 2009 :

- Acquisition de matériel sportif par les associations
  - \* 2008 : 581 sections sportives financées, représentant 558 associations pour un montant de 375 845 €.
  - \* 2009 : 533 sections sportives financées, représentant 537 associations pour un montant de 377 319 €. (bilan au 31/12/2009)
- Equipements sportifs de proximité
  - \* 29 équipements réalisés à l'issue 2008 (ligne budgétaire gérée à la Direction des Routes et des Déplacements).
  - \* 7 équipements réalisés en 2009.
  - \* Coût moyen d'un équipement : 110 000 €.
- EICEPS : acquisition d'un avion largueur pour le parachutisme
  - \* dossier ponctuel financé en 2008 à hauteur de 30 000 €.
- Aide à l'acquisition de minibus par les associations
  - \* Programme d'aide à l'équipement des associations débuté en 2009 à raison de 6 000 € maximum par minibus et 10 000 € maximum si le minibus est équipé pour le handisport.
  - \* Coût du programme : 60 000 €. En 2009, 9 minibus pour 9 associations ont été financés pour un montant de 52 600 €. (bilan provisoire au 31/12/2009).

- Perspectives 2010-2012

- Acquisition de matériel sportif par les associations
  - \* Poursuite du programme d'aide pour un montant de 395 500 € annuel.
- Equipements sportifs de proximité (ces investissements font partie du CDRD)
  - \* 14 équipements supplémentaires prévus en 2010 et 2011 à raison de 7 par an : coût global estimé 1 700 000 €. (ligne budgétaire gérée par la Direction des Routes et des Déplacements).
- Aide à l'acquisition de minibus par les associations
  - \* Poursuite du programme d'aide à l'équipement des associations.
  - \* Coût du programme : 60 000 € en 2010, 60 000 € en 2011 et 60 000 € en 2012.
- Devenir du centre des cadres sportifs de Creil
  - \* Proposition en budget annexe d'ajouter l'étude de faisabilité qui serait confiée à la SAO avec un cofinancement de la part de la ville de Creil pour un coût estimé à 120 000 € HT (y compris les honoraires de la SAO).

Cette opération fait partie du CDRD, les AP figurent sur le programme 0504 – Bâtiments, géré par la DIL, où sont présentées les étapes nécessaires à la réalisation de ce projet.

### Echéancier prévisionnel des AP

08 - Sport et vie locale		AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
			2010	2011	2012
0801	Sport	1 265 500	1 305 500	1 305 500	455 500
0802	Vie locale et mémoire				
<b>TOTAL MISSION 08</b>		<b>1 265 500</b>	<b>1 305 500</b>	<b>1 305 500</b>	<b>455 500</b>

### Echéancier prévisionnel des CP

08 - Sport et vie locale		AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
			2010	2011	2012	2013 & +
0801	Sport	3 066 500	1 305 500	1 305 500	455 500	0
0802	Vie locale et mémoire	0	0	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 08</b>		<b>3 066 500</b>	<b>1 305 500</b>	<b>1 305 500</b>	<b>455 500</b>	<b>0</b>

## MISSION 09 TRANSPORTS

### Présentation Générale

Afin de tenir compte de l'évolution de la gestion des transports notamment des nouvelles DSP qui regroupent les transports scolaires et les transports en commun, ainsi que la thématique de l'accessibilité des transports aux personnes handicapées il est proposé de redéfinir les programmes de la mission 09 :

Programme 0901 : Adaptation des transports en commun aux personnes handicapées au lieu de Transports scolaires

Programme 0902 : Développement des transports en commun

Un avenant au règlement financier, permettant la réorganisation de ces programmes, sera présenté lors du BP.

### Programme 0901 – Adaptation des transports en commun aux personnes handicapées

Le Département de l'Oise s'engage fortement en faveur des personnes handicapées notamment au travers du schéma directeur d'accessibilité du réseau de transports collectifs aux personnes à mobilité réduite.

Ce schéma comportera un programme pluriannuel de mise en accessibilité des véhicules, des points d'arrêts et de vente et de l'information voyageurs à l'horizon 2015, conformément à la réglementation.

3 scénarii de mise en accessibilité ont été évalués :

↳ Scénario 1 : toutes les lignes pour un investissement total de 50,2 M€ (41 M€ pour l'aménagement des arrêts, 6 M€ pour l'équipement des cars et 3,2 M€ pour le Système d'information Voyageur)

↳ Scénario 2 : uniquement les lignes régulières (pas les scolaires) pour un investissement de 23,7 M€ (16,7 M€ pour les arrêts, 3,8 M€ pour les cars et 3,2 M€ pour le SIV)

↳ Scénario 3 : uniquement les lignes les plus pertinentes et mise en place d'un Transport à la Demande de rabattement pour un investissement total de 15,1 M€ (10,7 M€ pour les arrêts, 1,2 M€ pour les cars et 3,2 M€ pour le SIV).

Sans préjuger du choix stratégique d'aménagement qui sera fait par l'Assemblée lors de l'examen du projet du schéma directeur d'accessibilité, il est proposé d'inscrire des AP dès 2010 pour démarrer la réalisation complète des aménagements et permettre un lissage des dépenses d'ici à l'échéance réglementaire de 2015.

- Perspectives 2010-2012 :

Mise en accessibilité des cars : 1,2 M€ d'AP

Mise en accessibilité des arrêts : 10,7 M€ d'AP

### Programme 0902 - Développement des transports en commun

Le département est organisateur des transports interurbains de voyageurs par car, y compris le transport scolaire hors des périmètres de transport urbain (53 251 élèves pour l'année scolaire 2009).

Dans ce contexte, il lui appartient de définir le mode de gestion de ce service public.

C'est ainsi que depuis le 1er janvier 2009, l'Oise est divisée en trois secteurs géographiques gérés par le biais de délégations de service public dont la durée est fixée à 12 ans, avec, pour chacune, une enveloppe financière au titre de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

Il est à noter que le transport des élèves handicapés reste assuré par l'intermédiaire de marchés passés avec des sociétés de taxis ou des transporteurs agréés.

Par ailleurs, le département participe dans le cadre du CPER à la modernisation de la ligne ferroviaire Amiens – Compiègne (convention du 15/11/2001).

- **Bilan 2008 – 2009 :**

Mise en place des nouvelles DSP au 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

↳ Versement de 2 627 852 € en 2009 au titre de l'aide au renouvellement du parc

Modernisation de la ligne ferroviaire Amiens – Compiègne :

↳ Versement 2008 : 601 387 €

↳ Versement 2009 : 569 111 €

- **Perspectives 2010-2012 :**

Poursuite du programme de renouvellement des véhicules et mise en place de la billettique, de la géo-localisation par le biais du SISMO. :

↳ Prévisions : 2010 : 727 575 €

2011 : 727 575 €

2012 : 1 900 262 €

Modernisation de la ligne ferroviaire Amiens – Compiègne :

↳ Solde de la participation départementale : 106 092 € (RFF) et 4 570 € (SNCF).

## Echéancier prévisionnel des AP

09 - Transports	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
<b>TOTAL MISSION 09</b>	<b>26 910 943</b>	<b>150 000</b>	<b>11 900 000</b>	<b>3 000 000</b>

## Echéancier prévisionnel des CP

09 - Transports	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
<b>TOTAL MISSION 09</b>	<b>39 439 388</b>	<b>933 667</b>	<b>1 777 575</b>	<b>5 900 262</b>	<b>30 827 884</b>

## MISSION 10 RESEAU ROUTIER

### Présentation Générale

#### Programme 1001 - Plan routier à 15 ans

- Bilan 2008 – 2009 :

Concernant le plan routier à 15 ans les arrêtés de DUP ont été délivrés pour les 6 projets suivants :

- l'échangeur de Neuilly sous Clermont (arrêté du 11 janvier 2008)
- la déviation de Neuilly en Thelle (arrêté du 11 février 2008)
- la liaison Ribécourt – Noyon (arrêté du 25 mars 2008)
- la déviation de Trie Château (arrêté du 16 janvier 2008)
- déviation de la RD 157 à Serans (arrêté du 14 septembre 2009)
- liaison Bresles Bailleul sur Thérain (arrêté du 8 octobre 2009)

Les arrêtés de DUP sont attendus pour

- carrefour giratoire du haut Villé

Etudes d'opportunité

- déviation de Pont Sainte Maxence
- liaison Creil/Chambly
- liaison A16/A29
- liaison RN31-RN2

Etudes préalables à la DUP

Des déviations

- Troissereux
- Mogneville
- Amblainville-Méru
- Saint Leu d'Esserent
- Mouy
- Plailly-La Chapelle en Serval
- Thourotte

Des aménagements de voies ou de carrefours

- RD 1330 : Doublement de la Faisanderie à l' A1
- échangeur de la Pierre Blanche (RD1016 RD 201)
- RD 200 – Doublement entre les Ageux et Nogent sur Oise
- voie de contournement de l'aéroport de Beauvais Tillé

Etudes préalables aux travaux

- échangeur d'Aumont/Apremont
- déviation de Neuilly en Thelle
- liaison Ribécourt – Noyon
- déviation de Trie Château
- études pour la réfection des ponts sur les RD 934 (Noyon), RD145 à Pont L'Evêque, 145 à Sempigny et des 18 ouvrages d'art sur le canal du Nord

Travaux

- création de l'échangeur de Rieux et le doublement de la RD 200 au droit de cet échangeur
  - mise à 2X2 voies (RD 200) entre Houdancourt et les Ageux
  - échangeur de Neuilly sous Clermont
  - échangeur d'Aumont/Apremont
  - RD 1001 () Création d'un giratoire, de la voie d'accès au SDIS à BEAUVAIS
  - RD 1330 carrefour de la Faisanderie
  - réfection du pont de Paris à Beauvais
  - réfection du Pont de Saint Leu d'Esserent
  - desserte environnementale de l'aéroport de Beauvais Tillé : Aménagement d'une sente piétonne et cycliste
  - création d'une liaison entre la RD2 et la RD115 à Noailles
  - renforcement et calibrage de 6 kms de chaussées en 2008 et 4 kms de chaussées en 2009
  - démarrage du renforcement et calibrage de la RD1324 entre l'A1 et la RN2
  - réfection du pont sur l'Oise à Pont Sainte Maxence
  - démarrage des travaux du pont sur l'Oise à Boran sur Oise
- Perspectives 2010-2012

Sur cette période, 12 opérations seront proposées à l'enquête d'utilité publique :

Opérations inscrites au CDRD

- accès à l'aéroport de Beauvais - 7 millions €
- déviation de Saint Leu d'Esserent Chantilly – 72 millions €
- déviation de Troissereux – 90 millions €
- RD 1330 – mise à 2x2 voies Faisanderie / A1–16 millions €
- RD 1016 - Modification du carrefour de la Pierre Blanche – 20 M€
- RD200 – mise à 2x2 voies entre les Ageux et Villers Saint Paul – 15 M€
- 

Opérations inscrites au CPER

- déviation de la Chapelle en Serval - Plailly - 25 millions €

Autres opérations

- déviation de Thourotte – 5 millions €
- déviation de Mouy – 19 millions €
- déviation Amblainville Méru – 30 millions €
- RD 162 – Déviation de Mogneville – 9 millions €
- déviation Ouest de Noyon - 20 millions €

16 verront leurs études de projet et leurs acquisitions foncières débutées ou achevées :

Opérations inscrites au CDRD

- RD 981 - Déviation de Trie Château – 20 millions €
- RD 1032 - Liaison Ribécourt Noyon - 37 millions €
- Déviation de Saint Leu d'Esserent Chantilly 72 M€
- Accès à l'aéroport de Beauvais 7 millions
- RD 1330 – mise à 2x2 voies Faisanderie / A1– 16 millions €
- RD 1016 Modification du carrefour de la Pierre Blanche – 20 M€
- RD 200 – mise à 2x2 voies entre les Ageux et Villers Saint Paul – 15 M€
- Déviation de Troissereux – 90 millions €

Opérations inscrites au CPER

- RD 1032 - Liaison Ribécourt Noyon - 28 millions €
- déviation de la Chapelle en Serval Plailly - 25 millions €

Autres opérations

- Déviation de Neuilly En Thelle – 10 millions €
- RD12/RD 931 - Liaison Bresles Bailleul sur Thérain – 10 millions €
- Déviation de Thourotte – 5 M€
- Déviation de Mouy – 19 M€
- Carrefour giratoire du haut Villé Beauvais 0.5 M€
- RD 157 - Déviation de Serans – 1 M€

14 verront leurs travaux commencés ou achevés.

Opérations inscrites au CDRD

- RD 981 - Déviation de Trie Château - 20 M€
- RD 1032 - Liaison Ribécourt Noyon- 37 M€
- RD 1330 – mise à 2x2 voies Faisanderie / A1- 16 M€
- RD200 – mise à 2x2 voies entre les Ageux et Villers Saint Paul – 15 M€
- déviation de Troissereux – 90 M€
- accès à l'aéroport de Beauvais - 7M€

Opérations inscrites au CPER

- RD 1330 - Echangeur d'Aumont / Apremont - 5,4 M€
- RD 1032 - Liaison Ribécourt Noyon : 28 M€

Autres opérations

- déviation de Neuilly en Thelle – 10 M€
- RD 12/ RD 931 - Liaison Bresles / Bailleul Sur Thérain - 10 M€
- déviation de Thourotte 5 M€
- déviation de Mouy – 19 M€
- RD 157 - déviation de Serans - 1 M€
- Carrefour giratoire du haut Villé Beauvais – 0.5 M€

Il est à noter que les trois projets susceptibles d'être lancés en PPP, ne pourront l'être avant 2012, à l'issue des débats publics.

Les incidences budgétaires sont importantes.

A partir de 2010, les inscriptions de crédits de paiement vont augmenter. Si cela est difficilement supportable sur le budget départemental, il faudra différer des opérations.

Une partie des dépenses d'investissement fera l'objet de subventions dans le cadre soit du CPER et du PRAS soit du CDRD.

L'autre volet important du plan routier à 15 ans concerne les renforcements de chaussées et le confortement des ouvrages d'art.

Un certain nombre d'opérations inscrites en AP fait l'objet d'acquisitions foncières. Les renforcements et calibrages seront poursuivis dans la logique d'itinéraires et notamment celui de la RD1324 qui offrira un axe Est/Ouest sécurisé.

Il est proposé de continuer le confortement des ouvrages d'art à un rythme évolutif pour atteindre 10 unités en 2011 (2 unités en 2008). Ce rythme sera plus en adéquation avec l'importance du parc ouvrages d'art (730 unités).

## PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2010-2012

OPERATIONS	COÛT PREVISIONNEL (MILLIONS D'EUROS)	PRE ETUDE AVANT DUP	DUP	ETUDES DE PROJETS ET ACQUISITIONS FONCIERES	TRAVAUX	OBSERVATIONS
Déviation de TRIE CHATEAU	20	fait	janv-08	2008/2010	2010/2013	
Déviation de NEUILLY EN THELLE	10	fait	févr-08	2008/2009	2010/2011	
Echangeur de NEUILLY SOUS CLERMONT (CPER)	5,5	fait	janv-08	2008	2008/2009	inauguré
Liaison RIBECOURT NOYON	65	fait	mars-08	2009/2010	2010/2012	
Echangeur d'AUMONT - APREMONT (CPER)	5,4	fait	fait	2007/2009	2009	Fin prévue fin 2009 ou début 2010
Liaison BRESLES - BAILLEUL SUR THERAIN	10	2007/2008	Oct-2009	2009	2010/2011	
Déviation de THOUROTTE	5	2007/2008	2010	2010/2011	2011/2012	
Déviation de MOUY	19	2007/2009	2010	2011	2012	
Déviation de ST LEU D'ESSERENT et CHANTILLY	72	2007/2009	2011	2012	2012/2013	A voir en fonction de Creil / Chambly
Déviation d'AMBLAINVILLE - MERU	30	2007/2009	2011	2012	2013/2014	
Déviation de TROISSEREUX	90	2007/2008	2010	2011	2012/2014	
Déviation de LA CHAPELLE EN SERVAL - PLAILLY	25	2008/2010	2011	2012	2013	
Déviation Ouest de NOYON	20	2010	2012	2013	2014/2015	
Déviation de MOGNEVILLE	9	2009/2010	2011	2012	2013	
Déviation de NOAILLES	8	2013	2015	2016	2017/2018	
Doublement RD200 section RIEUX/VILLERS ST PAUL	15	2009/2011	2011	2012	2012/2013	
Doublement RD200 section RIEUX/RD1017	25	2009/2011	2011	2013	2014/2015	
Doublement RD1330 SENLIS/A1	16	2009/ 2010	2011	2011	2011 - 2013	
Modification du carrefour de la Pierre Blanche RD1016	20	2009/2011	2012	2013	2013/2014	

OPERATIONS	COUT PREVISIONNEL (MILLIONS D'EUROS)	PRE ETUDE AVANT DUP	DUP	ETUDES DE PROJETS ET ACQUISITIONS FONCIERES	TRAVAUX	OBSERVATIONS
Echangeur RD201 CREIL - Quartier Rouher	5					Voir carrefour de la Pierre Blanche
Liaison A16/A29	350	2009/2011	2013 *	2015 (PPP)	2016/2019	
Liaison CREIL/A16	125	2008/2013	2014	2016	2017/2020	
Liaison RN31/RN2	150	2009/2011	2014	2016	2017/2020	
RD 157 Serans	1	2008	Sept-2009	2010	2011	
Accès Aéroport de Beauvais	7	2009/2010	2011	2011	2012	
Carrefour giratoire du Haut Villé à Beauvais	0,5	2008/2009	2009	2010	2010	
Déviations de Pont sainte Maxence et Fleurines	?	2009/2010				Etude d'opportunité et de faisabilité
			* Débat public			

## Programme 1002 - Modernisation et sécurité du réseau routier

- Bilan 2008 – 2009 :

La modernisation du réseau est déclinée sur plusieurs axes :

- Le renforcement structurel des chaussées pour offrir un meilleur confort et une sécurisation des déplacements : 34 kms de routes ont été renforcés en 2008 et 55 kms en 2009. La programmation est faite suivant une logique d'itinéraires. Il est recherché en priorité des techniques plus respectueuses de l'environnement avec le recyclage des chaussées existantes, la valorisation des matériaux ainsi que la prise en compte de nuisances aux habitations riveraines par le choix d'enrobés dits « acoustiques ».
- L'aménagement des carrefours : 4 carrefours en 2008 et 11 en 2009.
- L'aménagement des routes à forte accidentologie : en 2009, une étude a été lancée sur la RD932, entre Senlis et Villeneuve sur Verberie, afin de protéger les arbres et de créer une bande de rattrapage dans le concept de « la route qui pardonne ». Une étude a par ailleurs débuté pour la suppression des giratoires dits « percés » particulièrement accidentogènes.
- La réfection des chaussées en agglomération : longtemps les travaux de réfection des chaussées en agglomération ont été différés en attendant soit l'enfouissement des réseaux soit la mise en place de l'assainissement collectif de tout à l'égout. Ces réfections ont repris depuis 2004 avec un rythme accéléré et en coordination avec les travaux communaux faisant par ailleurs l'objet de subventions.
- La mise en place de dispositifs de retenue pour les motocyclistes : un effort particulier en prévoyant d'équiper les barrières de sécurité en place, d'écrans de sécurité pour motocyclistes ; opération pour laquelle le budget est passé de 50 000 € annuel en 2007 à 300 000 € annuel.

- Perspectives 2010-2012 :

La sécurisation du réseau routier se poursuivra par la réalisation d'aménagements de points singuliers accidentogènes et par la rénovation des chaussées qui offriront des conditions de circulation améliorées et sécurisées aux usagers. Sur un itinéraire donné, le programme de rénovation de chaussée sera conduit par une approche intégrée de la sécurité routière et notamment du concept de la route apaisée et partagée.

Les opérations de sécurisation de l'infrastructure seront dans le cadre de la définition de la politique de sécurité routière complétées d'un volet de sensibilisation à la sécurité routière.

Enfin, les équipements de la route et notamment le programme d'écrans sous glissières sera poursuivi et complété par des équipements dynamiques tels que des mini stations météo en tant qu'outils d'aide à la décision. Une auscultation fine de l'état des chaussées permettra d'optimiser les choix techniques.

Au-delà du réseau routier, le réseau de piste cyclable va être développé via le projet Trans'oise.

## Programme 1003 - Gestion territoriale du réseau routier

- Bilan 2008 – 2009 :**

Le budget d'investissement de ce programme permet l'acquisition de matériels pour les besoins des UTD/CRD. Il permet notamment de remplacer du matériel arrivé en fin d'amortissement mais aussi de compléter la flotte pour garantir aux usagers de la route les niveaux de services annoncés au travers du plan d'intervention en viabilité hivernale et de la politique d'entretien routier.

En 2008 ; 1 430 000 € AP ont été affectées à ce programme pour l'acquisition programmée de 2 camions, 3 tracteurs, 4 fourgons, 2 VUL ainsi que du petit matériel.

En 2009, le budget affecté à l'acquisition du matériel s'élève à 1 530 000 € AP ayant permis l'acquisition de 4 VUL, 6 fourgons, 3 poids lourds, 2 tracteurs, l'équipement nécessaire à l'exploitation du réseau transféré et le petit matériel.

L'exploitation du réseau transféré en raison de sa spécificité a nécessité l'acquisition de matériel adapté. Un programme de formation des agents a été mis en place pour son utilisation.

### Echéancier prévisionnel des AP

10 - Réseau routier	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
1001 Plan routier à 15 ans	33 641 127	35 400 000	72 938 000	66 950 000
1002 Entretien et sécurité du réseau routier	18 508 504	17 040 000	16 930 000	16 930 000
1003 Gestion territoriale du réseau routier	1 500 000	684 000	0	0
<b>TOTAL MISSION 10</b>	<b>53 649 630</b>	<b>53 124 000</b>	<b>89 868 000</b>	<b>83 880 000</b>

### Echéancier prévisionnel des CP

10 - Réseau routier	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
1001 Plan routier à 15 ans	261 933 698	31 146 644	61 385 946	61 752 622	107 648 486
1002 Entretien et sécurité du réseau routier	67 787 586	18 872 166	18 869 372	16 930 000	13 116 048
1003 Gestion territoriale du réseau routier	1 469 000	1 285 000	184 000	0	0
<b>TOTAL MISSION 10</b>	<b>331 190 283</b>	<b>51 303 810</b>	<b>80 439 318</b>	<b>78 682 622</b>	<b>120 764 533</b>

## MISSION 11

## DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

## Présentation Générale

## Programme 1101 - Soutien au développement territorial

- Bilan 2008 – 2009 :

Afin de renforcer la cohésion territoriale et de développer le territoire de façon équilibrée, le Conseil général a amplifié son effort financier pour le porter à hauteur de 50 M€ en 2008 et 53 M€ en 2009 afin d'accompagner les projets d'équipement et d'aménagement des collectivités. Cet effort s'est accompagné lors de l'examen du budget primitif 2009, d'une modernisation des modalités d'intervention en faveur des communes et de leurs groupements afin d'améliorer encore l'efficacité de l'intervention départementale. L'objectif est d'amplifier l'effet levier et encourager les projets qui rejoignent les thématiques d'intérêt départemental telles que : éducation / jeunesse, développement économique, ressources naturelles/environnement, monde rural/services à la population, logement social, urbanisme et planification, préservation et mise en valeur du patrimoine ou projets liés à l'exercice de compétences départementales.

Les contrats de développement territorial (CDT), dont le nombre a été porté à 16 en 2007, représentent une part importante de la part de ces crédits : 40 % en 2007 (20 M€ sur 50.45 M€) et 23 % en 2008 (12 M€ sur 50 M€). En 2009, les 16 CDT étant arrivés à échéance, une évaluation globale de la démarche a été entreprise afin de proposer aux collectivités un cadre d'intervention renouvelé dès 2009.

Par ailleurs, en 2009, dans un contexte économique de plus en plus difficile, le Conseil général de l'Oise, dans le cadre du plan départemental de soutien à l'économie par l'investissement adopté le 23 mars 2009, a décidé d'apporter un soutien financier supplémentaire aux collectivités territoriales par une bonification de 10 points du taux communal pour les travaux relevant des programmes non prioritaires, qui seront engagés en 2009. Cette première mesure, qui vise à inciter les communes et leurs groupements à exécuter un maximum d'investissements dès 2009, a déjà permis d'injecter près de 3.36 M€ dans l'économie isarienne. Le montant des dépenses subventionnables ainsi engagées par les collectivités s'élève à 33.6 M€ HT. Sur la période d'avril à décembre, ce sont 292 communes qui ont pu bénéficier de ce plan de soutien soit un taux de couverture de 42% des communes de l'Oise. Les travaux concernés sont essentiellement des travaux de voirie communale : 17 M€ HT, d'électrification : 7 M€ HT et de construction – rénovation publiques : 3.6 M€ HT et de travaux de sécurité routière 2.4 M€.

Cette mesure, qui vient renforcer le dispositif de contractualisation avec les communautés de communes, permet à un moment difficile pour l'activité de nos entreprises, de les soutenir à un niveau encore élevé et ainsi de sauvegarder des emplois. Dans le prolongement de cette démarche, une nouvelle aide forfaitaire à l'investissement en faveur des contrats aidés, adoptée lors de la Décision Modificative n°1 de 2009, vient à la fois aider les publics fragilisés à retrouver un emploi tout en permettant aux collectivités et notamment les plus petites à créer des emplois que seules, elles n'auraient pas nécessairement les moyens de pérenniser.

Enfin, soucieux de donner aux petites collectivités (80 % des 693 communes de l'Oise ont moins de 1 000 habitants) les moyens de mieux appréhender leurs projets d'investissement, le Conseil général maintient son engagement à leurs côtés pour la réalisation de près de 47 études de faisabilité sur la période 2006-2009 dans le cadre du fonds départemental d'ingénierie.

- Perspectives 2010 – 2012

Le Conseil général poursuivra sa politique de financement en faveur des projets communaux et intercommunaux en s'attachant particulièrement à l'accompagnement de priorités départementales telles que définies lors du budget primitif 2009 et conformément à la volonté de modernisation des modalités d'intervention en faveur des communes et de leurs groupements.

Par ailleurs, suite à l'évaluation engagée en 2008 et 2009, l'élaboration de la nouvelle génération de contrat de développement territorial a été lancée dès la fin d'année 2009, avec les communautés de communes et d'agglomération de manière à couvrir à l'échéance 2011 - 2012, années de pleine charge, la plus grande part du territoire de l'Oise.

Malgré un contexte de grave crise économique et budgétaire, l'enveloppe financière globale consacrée à la mise en œuvre de ces projets sera de 40 M€.

Enfin, afin de pouvoir continuer à apporter assistance et conseil aux collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de sécurité routière, un nouveau marché Fonds Départemental d'Ingénierie sera relancé sur l'année 2010 en lien avec l'Association Départementale pour les Territoires de l'Oise.

## Programme 1102 - Aménagement, logement et politique de la ville

### Aménagement et urbanisme

- Bilan 2008 – 2009 :

Le département a signé la convention cadre relative à la mise à grand gabarit de l'Oise aval, s'engageant ainsi à un financement à hauteur de 10.000.000 € des investissements, réalisés par Voies navigables de France, nécessaires, à l'aval de Compiègne, au projet de Canal à grand gabarit Seine-Nord Europe.

Le département a lancé les études d'aménagement rendues obligatoires dans le cadre du projet de Canal Seine-Nord Europe et a institué les commissions communales d'aménagement foncier, et ce, conformément aux nouvelles responsabilités du département en matière d'aménagement foncier issues de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.

Le département est membre, avec la CCPE et l'ARC, du Syndicat mixte constitué pour la création d'un port fluvial à Longueil-Sainte-Marie.

Lors de la DM1, les aides en matière d'urbanisme ont été modernisées et intègrent le Grenelle de l'Environnement. Actuellement, 443 communes sont couvertes par un document d'urbanisme et 91 ont décidé d'en élaborer un.

- Perspectives 2010 – 2012

Financement des premiers investissements liés à la création du port fluvial à Longueil-Sainte-Marie, prévus au CPER.

Lancement des opérations d'aménagement foncier liées au Canal Seine-Nord Europe et conclusion d'une convention avec VNF pour la prise en charge de la totalité des frais.

### Politique de la ville

- Bilan 2008 – 2009 :

Le département a décidé de s'impliquer dans le renouvellement urbain de plusieurs zones urbaines sensibles du territoire. Il a signé en septembre 2007, une convention départementale en faveur de la rénovation urbaine mobilisant une enveloppe de 53 millions d'euros sur 8 ans. Depuis la création de ce programme, il a accordé plus de 5,8 millions d'euros pour des opérations de constructions neuves de logement, de résidentialisations, d'aménagement et d'équipements de service public dans ces quartiers en difficulté. Début 2008, le premier espace accueil parents-enfants a ouvert ses portes sur le plateau Rouher de Creil témoignant ainsi de l'engagement du Conseil général au renouvellement urbain et au maintien du service public dans ces quartiers.

### Logement

- Bilan 2008 – 2009 :

Le département intervient pour favoriser la construction de logements sociaux, l'amélioration du cadre de vie, la réhabilitation du parc HLM. Cette action est financée grâce au Fonds départemental d'intervention en faveur du logement doté de plus de 5 millions d'euros par an depuis 2004, et aux aides à la pierre déléguées de l'Etat. Depuis sa création en 2004, le FDIL a

financé la construction de 2 954 logements sociaux et l'amélioration du cadre de vie de 13.193 logements pour un montant de subventions de plus de 21 millions d'euros.

Cette intervention en faveur d'un logement pour tous passe aussi :

- par la mobilisation du parc privé dans lequel le département s'attache à produire des logements à loyer très social à travers le programme social thématique,
- par l'encouragement à l'accession sociale à la propriété des familles les plus modestes et des jeunes, notamment via son aide en direction du pass foncier.

Le Plan Départemental de l'Habitat a été lancé fin 2009 et va permettre d'assurer la cohérence entre les politiques de l'habitat conduites sur les territoires couverts par des PLH et celles qui sont menées sur le reste du département et permettra ainsi de lutter contre les déséquilibres et les inégalités territoriales. Il réaffirmera les grandes orientations de la politique du logement du Conseil général notamment en matière d'investissements.

- Perspectives 2010 – 2012

Face à la situation du logement dans l'Oise, et en particulier la demande locative sociale, le département entend poursuivre la politique qu'il mène en faveur de l'habitat et continuer de faire du logement l'une de ses priorités dans une perspectives de développement durable dans le cadre des aides à la pierre et du FDIL.

En outre, le Conseil général prépare l'évolution de ses outils : l'élaboration du plan départemental de l'Habitat dont l'achèvement interviendra fin 2011 et l'avenir de la délégation de compétences des aides à la pierre dont la convention qui prendra fin le 31 décembre 2011.

### Programme 1103 - Environnement

- Bilan 2008 – 2009 :

En matière de protection et valorisation des espaces naturels sensibles (ENS), le département s'est attaché en 2008-2009 à restaurer écologiquement et valoriser par des aménagements légers les ENS dont il est propriétaire, à savoir les Marais de Sacy et le site forestier départemental d'Elincourt Ste Marguerite (massif de Thiescourt). Il a notamment mené les études préalables à la construction d'une maison départementale de l'environnement et des cheminements sur la propriété départementale des marais de Sacy, opérations inscrites au CDRD.

Il a également continué à soutenir les acquisitions aménagements pour l'accueil du public dans les espaces naturels de l'Oise, notamment les espaces forestiers, aussi bien publics que privés, par conventionnement avec l'O.N.F., l'Institut de France, le C.R.P.F. et les propriétaires privés.

Il a également adopté au BP 2009 son schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles afin de renforcer et de prioriser ses actions et ses partenariats en matière de protection et de valorisation d'espaces naturels sensibles, et mis en place une nouvelle politique départementale en terme d'aide à l'acquisition et à la valorisation d'ENS.

En matière de protection de la ressource en eau, dont il a fait une priorité dans le cadre de la réforme des aides aux collectivités du BP09, il a soutenu, les projets des collectivités locales en matière d'assainissement à hauteur de 4,5 millions d'euros en 2008, et a notamment permis la mise en service de 8 nouvelles stations d'épuration, soit 65 800 EH. Le département cherche également, à travers des aides de 4 millions d'euros en 2008, à améliorer l'alimentation en eau potable des isariens et a enfin participé à la restauration des cours d'eau du département, luttant ainsi contre les inondations.

- Perspectives 2010 – 2012

En matière de protection et valorisation des espaces naturels sensibles (ENS), le département pourra s'appuyer sur une recette de TDENS estimée à 3M€ par an. Avec cette recette, il continuera à œuvrer pour la valorisation des espaces naturels sensibles dont il est propriétaire en continuant la restauration écologique et l'aménagement en vue de l'ouverture au public des Marais de Sacy, et en commençant ceux du site forestier départemental d'Elincourt Ste Marguerite (massif de Thiescourt), en s'appuyant sur les études terminées en 2008-2009.

Il construira une maison départementale de l'environnement à proximité des marais de Sacy, à partir des études réglementaires et de programmation dont les conclusions ont été rendues fin 2009. A la fois porte d'entrée sur le site et vitrine de l'environnement dans le département, cet équipement, d'une surface bâtie d'environ 1000m<sup>2</sup>, et les cheminements d'accueil du public sur le site associés, ont un coût estimé à 3,8 millions d'euros, hors aménagements routiers. Son ouverture est prévue début 2013.

L'ensemble du projet de valorisation des Marais de Sacy, d'un coût global de 6,2 M€ (hors aménagements routiers) est inscrit dans le CDRD pour un montant de subvention de la région de 2 millions d'euros. Il fait également l'objet de demandes de subventions FEDER, FEADER, auprès de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau, pour un montant total de 3,41 M€.

Suite à l'adoption au BP 2009 du schéma départemental des ENS, il mettra en place sa nouvelle politique ENS en lien avec l'ensemble de ses partenaires, en faisant de la protection, la gestion et la valorisation des ENS d'intérêt départemental sa priorité.

Il développera peu à peu sa nouvelle politique « déchets ménagers » en s'appuyant sur le nouveau plan départemental des déchets ménagers et assimilés, dont la révision, lancée en 2007, sera terminée début 2010.

En matière de protection de la ressource en eau, il continuera d'en faire une priorité en soutenant, les projets des collectivités locales en matière d'assainissement et d'eau potable.

Il conduira enfin les réflexions en vue de la mise en place d'un plan climat départemental.

## Programme 1104 - Tourisme

### Trans'Oise

Le Conseil général a adopté le 15 décembre 2005, les 105 actions de l'agenda 21 départemental qui permettront la mise en œuvre d'un projet de développement durable à l'échelle du département et parmi lesquels la création d'un réseau de voies vertes, c'est-à-dire dédiées à la circulation des véhicules non motorisés et des piétons.

A ce titre, l'assemblée départementale a décidé le 22 juin 2006, d'aménager une voie de circulation douce traversant le département de l'Oise, appelée Trans'Oise.

La Trans'Oise s'étend sur un peu plus de 240 km notamment en site propre, en accotement de RD, sur des délaissés ferroviaires, le long de berges de canal... Elle traverse 70 communes, 2 communautés d'agglomération, 15 communautés de communes et le PNR Oise Pays de France et s'inscrit notamment sur l'axe vert Paris/Londres dont la mise en service est prévue pour les JO de 2012.

- Bilan 2008 – 2009 :

Mise en service des deux premiers tronçons (2\*3 km) : 750 000 € - les boucles des étangs de Pontpoint à Pont Sainte Maxence et La Neuville en Hez Gicourt.

Sont également à noter, les faits suivants :

- la finalisation de l'étude d'itinéraire qui a permis de débiter, mi mars, les réunions de concertation avec les collectivités locales traversées et les nombreux acteurs concernés par les déplacements doux,
- la réalisation de l'enquête publique de déclassement des délaissés ferroviaires entre Gournay en Bray et Beauvais y compris la branche annexe vers Auneuil en juin,
- le démarrage de la procédure de déclassement des délaissés ferroviaires de la ligne Bresles et La rue Saint Pierre en février,
- le levé topographique des accotements de la RD931 (ex RN31) entre Beauvais et Clermont pour un montant de 38 000 €,
- le lancement des études réglementaires et de projet pour les tronçons Beauvais – La Neuville en Hez (accotements RD931) et Therdonne – Hermes (accotements RD12).

- Perspectives 2010-2012

Poursuite du programme :

↳ Prévisions : 2010 : 2 500 000 €

2011 : 3 000 000 €

2012 : 5 000 000 €

## Tourisme

- Bilan 2008 – 2009 :

Le Conseil général a œuvré au développement touristique du territoire selon les orientations définies par le schéma de développement du tourisme et des loisirs 2006/2010 dont les grands axes sont le développement de l'offre touristique d'accueil, le développement de la randonnée dans l'Oise et le renforcement de l'attractivité du département.

Dans le cadre de sa politique de développement des capacités d'accueil sur le territoire, le Conseil général soutient la création et la rénovation de l'hébergement touristique. Ainsi 37 propriétaires de meublés touristiques labellisés Gîte de France ou Clévacances et 7 propriétaires d'entreprise touristique se sont vu octroyés une subvention depuis 2007.

Le département met l'accent sur le développement du label Tourisme & Handicap afin de rendre accessible l'offre touristique isarienne au plus grand nombre. Fin 2008, le département comptait 23 sites labellisés.

A ce jour, une centaine de kilomètres de chemins de randonnée ont été inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et financés par le Conseil général pour l'aménagement et la signalétique à hauteur de 58 170€. En parallèle, le département a poursuivi sa politique de développement des centres équestres labellisés Tourisme Equestre Oise.

Conformément à l'Agenda 21, le département dans sa volonté de développer les voies douces a lancé en 2008 une étude de définition d'un schéma départemental des circulations douces qui aboutira en 2010. En parallèle, le marché pour l'étude de définition du tracé préfiguratif de la Trans'Oise a été attribué en novembre 2007 au cabinet Iris. Celui-ci est en phase de finalisation.

Le marché pour la signalisation touristique a été relancé en 2008 et devrait aboutir à la pose d'une cinquantaine de relais information services qui viendront compléter les 143 points d'informations touristiques signalisés.

Considérant le manque d'hébergement dans l'Oise, révélé par le Schéma Départemental du Développement Touristique, une étude de faisabilité de la création d'un hébergement de grande capacité dans l'Oise a été lancée en 2008.

Enfin, le Conseil général, en tant que membre du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Beauvais-Tillé, a contribué au développement maîtrisé de l'aéroport. Pour ce faire, il participe à la mise aux normes et au développement de l'aéroport, tout en intégrant des normes environnementales rigoureuses.

- Perspectives 2010-2012

Pour la période 2010/2011, l'un des principaux projets du département consistera en la définition du nouveau Schéma de développement du tourisme et des loisirs isariens en 2011.

Le conseil général maintiendra ses dispositifs d'aides en faveur du développement de la randonnée, de l'hébergement touristique et de la labellisation tourisme et handicap.

Début 2010 le tracé de la Trans'Oise sera connu, viendront ensuite les acquisitions foncières puis les travaux commenceront en fonction des disponibilités foncières. La priorité sera donnée à l'axe Beauvais / Gournay- en-Bray / Clermont / Pont-Ste-Maxence dans la perspective des Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Le rendu de l'étude de définition du schéma départemental des circulations douces lancée en juillet 2008 est attendu pour juillet 2010.

Le Conseil général poursuivra, avec les membres du Syndicat Mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé, la politique de développement maîtrisé de l'aéroport et sa valorisation touristique.

### Programme 1105 - Développement économique

- Bilan 2008 – 2009 :

Notre pays fait face depuis plusieurs mois à une crise économique et sociale de grande ampleur. Le nombre de chômeurs est en constante augmentation. La politique économique du département s'articule autour du Schéma Régional de Développement Economique qui a été acté en juin 2006. Favoriser la création d'emplois et renforcer l'attractivité du territoire sont des priorités incontournables.

Un soutien accru en matière d'implantation et de développement d'entreprises est mené. Ainsi depuis 2007, c'est près de 700 CDI qui ont été créés grâce aux subventions octroyées par le département. Un soutien annuel est apporté aux plateformes d'initiatives locales afin d'octroyer le maximum de prêts d'honneur à des créateurs d'entreprises. Aussi afin de structurer ce secteur, le conseil régional a enclenché le réseau « J'entreprends en Picardie » et le département s'est engagé dans une déclinaison départementale « J'entreprends dans l'Oise ».

Parce que le développement économique se construit au quotidien, le département soutient bon nombre de structures associatives œuvrant pour la dynamisation du territoire. Annuellement, 30 à 40 associations sont financées par le département pour permettre le développement de savoir-faire spécifiques, la mise en œuvre de compétence...

Annuellement, des manifestations sont organisées afin de fédérer les compétences, dynamiser le département. Participations à des salons (des entrepreneurs, de l'immobilier...), organisation de clubs à thématiques économiques, lancement de concours (prix Chambiges...) sont autant d'actions permettant de promouvoir le territoire et de renforcer son attractivité.

Une étude d'opportunité d'implantation d'un centre des congrès dans le département a été menée. Les résultats concluent à un besoin pertinent sur la zone de Compiègne et de Beauvais.

Le Département de l'Oise a créé un observatoire de la situation économique et industrielle de l'Oise ayant pour mission d'anticiper et de prévenir autant que possible les effets de la crise, d'apporter aux salariés menacés un soutien le plus efficace possible, et d'assurer une veille sur l'évolution de la situation industrielle de l'Oise. Collecter et exploiter au mieux l'information existante sur la situation économique du département et de ses territoires est une priorité.

Aussi, une convention cadre avec la région Picardie a été signée le 3 juillet 2009. Des conventions d'applications viendront compléter la convention de cadrage dans de nombreuses thématiques (entreprises en difficulté, création d'entreprise, animation économique...) pour la fin d'année 2009 et ainsi autoriser le département à intervenir dans certains domaines spécifiques.

- Perspectives 2010 – 2012

Un grand axe prioritaire sera relatif à l'aménagement du territoire notamment au travers de la mise en place d'un schéma départemental des zones d'activités avec adaptation des aides aux collectivités en fonction du type de zones :

- zones d'intérêt départemental
- zones d'intérêt local.

En matière de création/reprise d'entreprises, il conviendra d'achever la structuration du réseau "J'entreprends dans l'Oise » fédérant les actions des structures, œuvrant à la création d'entreprise de manière à permettre une plus forte lisibilité par rapport aux créateurs d'entreprises et aux collectivités.

Régulièrement au travers de l'observatoire économique, des études, des cartographies seront produites afin de bien connaître, analyser le territoire et activer de manière la plus pertinente possible les outils départementaux en les faisant éventuellement évoluer.

Il conviendra de mettre en œuvre les conventions d'applications avec la région afin de conjuguer les efforts en faveur de l'emploi sur des thématiques précises (soutien à l'immobilier, au développement de l'offre territorial...)

Aussi, des actions de prospection pourront être entreprises afin de faire connaître le territoire Isariens et de le dynamiser. Enfin, Il y a nécessité à redynamiser la politique agricole départementale. Pour l'instant, seul un soutien aux associations est effectué. Se tourner vers une agriculture durable peut être gage d'avenir.

## Echéancier prévisionnel des AP

11 - Développement durable des territoires	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
1101 Soutien au développement territorial	49 001 123	40 129 200	50 100 000	50 100 000
1102 Aménagement, logement et politique de la ville	25 160 430	11 370 000	15 370 000	13 270 000
1103 Environnement	1 584 177	470 000	2 655 000	3 590 000
1104 Tourisme	865 000	3 225 000	3 500 000	5 500 000
1105 Développement économique	9 299 000	1 598 000	1 500 000	1 500 000
<b>TOTAL MISSION 11</b>	<b>85 909 729</b>	<b>56 792 200</b>	<b>73 125 000</b>	<b>73 960 000</b>

## Echéancier prévisionnel des CP

11 - Développement durable des territoires	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
1101 Soutien au développement territorial	220 943 345	47 070 000	43 050 000	45 950 000	84 873 345
1102 Aménagement, logement et politique de la ville	78 335 901	11 322 943	17 591 000	21 985 000	27 436 958
1103 Environnement	7 081 651	836 651	2 655 000	3 590 000	0
1104 Tourisme	12 310 300	1 283 000	4 465 047	3 540 000	3 022 253
1105 Développement économique	11 513 239	2 922 000	2 564 000	2 530 300	3 496 939
<b>TOTAL MISSION 11</b>	<b>330 184 435</b>	<b>63 434 594</b>	<b>70 325 047</b>	<b>77 595 300</b>	<b>118 829 494</b>

## MISSION 12 EDUCATION JEUNESSE

### Présentation Générale

#### Programme 1201 - Entretien et Construction des Etablissements d'Enseignement

- Bilan 2008 – 2009 :

Le Département a validé en 2008 un nouveau référentiel de construction regroupant les principes développés lors du concours d'idées pour le collège du troisième millénaire et le travail du comité de pilotage d'écoute des acteurs de l'éducation.

Il s'agit maintenant de construire le collège de demain, un projet de collège idéal, ouvert sur la ville, doté d'équipements culturels de proximité, approprié par la communauté éducative, adapté aux besoins pédagogiques nouveaux (comme les nouvelles technologies éducatives), soucieux de l'environnement et offrant des solutions d'aménagement spatial propres à relever les défis éducatifs de demain.

Quatre opérations en cours d'études intègrent des éléments forts du collège du troisième millénaire à savoir la reconstruction du collège Jehan le Fréron à Crèvecœur-le-Grand, l'extension-restructuration des collèges Jacques-Yves Cousteau à Breuil-le-Vert, Le Thelle à Méru ainsi que Le Point du Jour à Auneuil.

Le département a poursuivi par ailleurs sa politique sur le patrimoine immobilier des collèges en instruisant 21 opérations d'envergure en 2009.

C'est ainsi que l'extension-réhabilitation du collège Pierre Mendès-France à Méru (avec une salle semi-spécialisée d'activités sportives), la réalisation d'un espace langues au collège Gérard Philipe à Froissy, la construction d'un bâtiment provisoire pour l'accueil de la section d'éducation motrice (SEM) au collège Du Marais à Cauffry, et l'aménagement de la classe-relais au collège André Malraux à Compiègne ont été livrées en 2008.

En 2009, ont été réceptionnées la construction d'une classe-relais au collège Louis Pasteur à Noyon ainsi que la reconstruction de la demi-pension du collège La Rochefoucauld à Liancourt (cette opération intègre au marché de travaux des clauses relatives à l'insertion sociale et professionnelle en accord avec l'action n°10 de l'agenda 21).

Conformément à nos engagements de 2007, un programme d'investissement pluriannuel pour les équipements sportifs dans les collèges, se concrétisant par 67 projets dont 55 sont à mener par les communes ou leurs groupements et 12 sont à réaliser en maîtrise d'ouvrage départementale, a été établi.

A ce titre, la construction de 3 salles semi-spécialisées d'activités sportives, l'extension de 2 gymnases existants avec la construction d'une salle semi-spécialisée d'activités sportives sont programmées.

En 2008, ont été réceptionnés le gymnase du collège Françoise Sagan à Bornel, le mur d'escalade du collège Romain Rolland à Mouy et la réfection du plateau sportif du collège Guillaume Cale à Nanteuil le Haudouin intégrant un parcours de santé avec des agrès extérieurs ainsi qu'un anneau sportif.

#### 3 opérations étaient en travaux en 2009 :

- la construction de la salle de sports du collège Charles Fauqueux à Beauvais (Cette opération intègre aux marchés de travaux des clauses relatives à l'insertion sociale et professionnelle en accord avec l'action n°10 de l'agenda 21) ;
- l'extension du gymnase du collège Du Marais à Cauffry (Cette opération intègre aux marchés de travaux des clauses relatives à l'insertion sociale et professionnelle en accord avec l'action n°10 de l'agenda 21) ;
- l'embellissement du collège Jacques Monod à Compiègne.

**Les études étaient en cours pour les opérations suivantes :**

- la reconstruction du collège Jehan le Fréron à Crèvecoeur-le-Grand ;
- l'extension-restructuration du collège Jacques-Yves Cousteau à Breuil-le-Vert ;
- l'extension-restructuration du Collège Le Thelle à Méru ;
- l'extension-restructuration du collège Le Point du Jour à Auneuil ;

*Ces opérations intègrent une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).*

- l'extension du gymnase par la construction d'une salle semi-spécialisée d'activités sportives au collège Henri Baumont à Beauvais ;
- la construction d'une salle semi-spécialisée d'activités sportives au collège Abel Didelet à Estrées Saint Denis ;
- la réhabilitation et l'extension du gymnase avec la construction d'une salle semi-spécialisée d'activités sportives du collège la Rochefoucauld à Liancourt ;
- l'extension des locaux EPS au collège d'Aramont à Verberie.
- la construction d'une salle semi-spécialisée d'activités sportives au collège Jules Verne à La Croix Saint Ouen ;
- la construction d'une salle semi-spécialisée d'activités sportives au collège George Sand à Beauvais ;
- la construction d'un réseau de câblage Voix Données Images pour les collèges ;

*Actuellement, 4 collèges sont entièrement câblés selon les recommandations du référentiel de construction du collège du troisième millénaire à savoir Condorcet à Bresles, Marcel Pagnol à Betz, Clotaire Baujoin à Thourotte et Pierre Mendès-France à Méru.*

*A terme chaque local disposera d'un accès informatique. Les salles de classe seront dotées de 2 prises informatiques, une sous le tableau et une autre en fond de salle afin d'accueillir, entre autre, une classe mobile, composée d'ordinateurs portables et d'une borne WIFI.*

*Après un diagnostic réalisé en 2008 en concertation avec la Direction du Département Numérique, la solution de câblage hybride – desserte fibre optique/dernier segment cuivre – constitue aujourd'hui la solution économiquement la plus judicieuse.*

- la création d'un préau aux collèges Ferdinand Bac à Compiègne, M. et G. Blin à Maignelay-Montigny et Léonard de Vinci à Sainte-Geneviève ;
- la construction d'un internat au collège Anatole France à Montataire ;
- l'extension du collège Du Servois à La Chapelle en Serval ;
- la restructuration de la demi-pension du collège Guillaume Cale à Nanteuil-le-Haudouin ;
- la construction d'une cuisine centrale à Liancourt de production de repas pour les collèges, d'une capacité journalière de 5000 repas pour d'une part, répondre aux besoins des treize collèges qui dépendaient de 3 cuisines centrales implantées en lycée, ainsi qu'aux éventuels besoins futurs, et d'autre part, développer une politique départementale nutrition-santé.

Toutes ces opérations intégreront une démarche de développement durable tenant compte d'objectifs HPE (Haute Performance Energétique des bâtiments) ou THPE (Très Haute Performance Energétique) voir BBC (Basse Consommation d'énergie) et des clauses relatives à l'insertion sociale et professionnelle en accord avec les actions n°10 et 62 de l'agenda 21.

**Pour l'ensemble de ces projets et opérations, le département a investi un peu plus de 4,5 M€ en 2009.**

Le Conseil général, en tant que coordonnateur du groupement des 66 collèges, a conclu également en 2009 un nouveau marché de 8 ans pour la fourniture, maintenance et le renouvellement des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de traitement d'air. Ce nouveau contrat, avec des clauses d'intéressement, conduit à une diminution des consommations de 2.500.000 € soit en moyenne 4.700 € TTC par an par collège. Cette économie étant globalement croissante pendant l'exécution du marché, l'économie moyenne peut être estimée entre 3.000 et 4.000 € TTC dès la première année pour atteindre 5.000 à 6.000 € TTC en fin de marché, valeur 2009.

Ce marché intègre également des actions relatives au développement de l'utilisation d'énergie renouvelable et au déploiement d'équipements plus performants. Ainsi sont programmées 3 installations Biomasse aux collèges de Marcel Pagnol à Betz, Henry de Montherlant à Neuilly en Thelle et Gaëtan Denain à Compiègne et 9 installations solaires pour la production d'eau chaude sanitaire dans les cuisines des collèges de Clotaire Baujoin à Thourotte, Les Terriers à Pont-Sainte-Maxence, Aramont à Verberie, Michelet à Creil, Sonia Delaunay à Gouvieux, Edouard Herriot à Nogent, René Cassin à Brenouille, Du Marais à Cauffry et Romain Rolland à Mouy.

En parallèle, conformément au décret n°2006-603 du 23 mai 2006, la réalisation de certaines actions favorisant les économies d'énergie (notamment la réalisation de travaux d'isolation sur le clos et le couvert de bâtiments, le remplacement de menuiseries extérieures, la mise en place de chaudière à condensation ou à basse température, la mise en place de récupérateur de chaleur en chaufferie, le remplacement de radiateurs, la mise en place de régulation adaptée...) a permis l'obtention par le département de Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

En 2009, le Conseil général a signé une convention avec EDF pour la période du 1er janvier 2008 au 31 juin 2009 permettant d'obtenir une aide financière aux investissements réalisés d'environ 33.000 €.

En termes de maintenance du patrimoine, une nouvelle politique de maintenance des collèges revalorisant les personnels TEPL (Techniciens des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement) prenant en compte le développement durable et des clauses d'insertion sociale conformément au projet éducatif du Conseil général et à l'agenda 21 a été présentée en 2008.

Le Conseil général a également renforcé ses interventions de proximité en faveur des établissements par la mise à disposition d'une équipe technique mobile implantée aux collèges Jules Verne à La Croix Saint Ouen et Jean Baptiste Pellerin à Beauvais. Ces équipes intervenant respectivement sur l'Ouest et l'Est du département en matière de travaux d'amélioration (informatique, électricité, peinture, revêtement mur et sol,...).

**Ainsi, 18.71 M€ ont permis d'assurer l'entretien des collèges ; 53 opérations étaient en grande majorité en travaux ou à l'étude en 2009 ; les techniciens sont en moyenne 2,5 jours par semaine sur le terrain, en lien direct avec les collèges ; plus de 200 opérations sont par ailleurs en cours ou programmées au titre des contrats de gros entretien.**

Enfin, le département :

- a entamé une démarche de certification ISO 9000 pour la maîtrise d'ouvrage des opérations. L'audit de certification est envisagé au cours du premier semestre 2011 ;
- a lancé les travaux de mise aux normes de l'ensemble du parc des ascenseurs au regard du diagnostic réalisé en 2008;
- a mené un diagnostic technique imposé par la réglementation en matière de mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées pour proposer un plan pluriannuel d'investissement. Les travaux concerneront essentiellement le repérage et la signalétique pour les déficients visuels et auditifs, les franchissements dans les zones d'entrée (perrons, différences de niveaux), la largeur des portes et le repérage des portes vitrées, l'accès aux étages pour les fauteuils roulants, l'aménagement des escaliers pour les malvoyants. Avant février 2015, l'ensemble des collèges doit être accessible ;
- a poursuivi l'informatisation des plans des établissements, l'objectif étant de disposer d'un relevé des 476.000 m<sup>2</sup> de bâtiments afin de rendre plus efficiente la mission de programmation du Département.

### • Perspectives 2010-2012

Le Conseil général souhaite consolider les dispositifs en place.

Ainsi, les principes du référentiel de construction du collège du troisième millénaire continuent à être introduits dans nos opérations : maison des parents et des associations, espaces de rencontres modulables, pôle santé et action sociale, circulations plus larges, hall d'accueil vivant, cours de récréation paysagée, jardin pédagogique, câblage informatique des espaces, démarche environnementale, bâtiments THPE (Très Haute Performance Energétique) ou basse consommation, collège accessible à tous, salles d'enseignement regroupées en pôles permettant un encadrement en petits groupes, pôle professeurs avec des bureaux, établissement rassemblant toute la communauté éducative.

Les opérations d'investissement engagées seront poursuivies et intégreront le maximum de clauses d'insertion sociale.

Devraient être livrées :

- en 2010 : l'extension et la réhabilitation du gymnase du collège Du Marais à Cauffry, la construction d'une salle semi-spécialisée d'activités sportives au collège Charles Fauqueux à Beauvais et l'embellissement du collège Jacques Monod à Compiègne ;
- en 2011 : l'extension et la réhabilitation du gymnase du collège La Rochefoucauld à Liancourt, la construction de salles semi-spécialisées d'activités sportives aux collèges Henri Baumont à Beauvais, Abel Didelet à Estrées-Saint-Denis, Jules Verne à La Croix-Saint-Ouen, George Sand à Beauvais, la construction d'une cuisine centrale à Liancourt, la création d'un préau aux collèges Ferdinand Bac à Compiègne, M. et G. Blin à Maignelay-Montigny et Léonard de Vinci à Sainte-Geneviève ;
- en 2012 : la construction d'un internat au collège Anatole France à Montataire, l'extension du collège Du Servois à La Chapelle en Serval, la restructuration de la demi-pension du collège Guillaume Cale à Nanteuil-le-Haudouin ;
- en 2013 : l'extension-restructuration du collège Jacques-Yves Cousteau à Breuil-le-Vert ;
- en 2014 : la reconstruction du collège Jehan le Fréron à Crèvecoeur-le-Grand, les extensions/restructurations des collèges Le Thelle à Méru et Le Point du Jour à Auneuil.

En parallèle, le plan de câblage informatique des collèges entrera dans sa phase travaux début 2010. L'ensemble des collèges de l'Oise disposera d'un câblage VDI (Voix, Données, Images) en fibre optique des bâtiments en septembre 2011.

S'agissant du plan triennal d'investissement en matière d'équipements sportifs pour les collégiens, ce programme bénéficiera sur 3 ans d'un financement à hauteur de 6,8 M€ au titre du CDRD.

Pour les projets dont il ne peut assurer la maîtrise d'ouvrage, le Conseil général contractualisera, dans la mesure du possible, avec les collectivités territoriales lors de la négociation des prochains contrats de développement territorial.

En parallèle, le Conseil général souhaite développer de nouveaux axes d'actions.

Deux sections d'éducation motrice (SEM) seront programmées au collège Du Marais à Cauffry, définitivement dans des nouveaux bâtiments (début des travaux en 2012 pour une période de 12 mois) et au collège Jules Vernes à La Croix Saint Ouen afin d'accueillir les élèves dès la rentrée de septembre 2010.

Une démarche de développement durable (bâtiments HPE (haute performance énergétique), recours aux énergies renouvelables, équipements économiseurs d'énergie...) sera systématiquement menée sur nos opérations de travaux d'amélioration et de maintenance.

Une étude qualitative sur la capacité d'accueil de chaque établissement sera actualisée chaque année au regard des effectifs des collèges.

Afin de gérer au mieux les bâtiments des collèges, représentant plus de 470.000 m<sup>2</sup>, le département se dotera d'un informatisation des plans des collèges, une gestion technique du patrimoine, un centre d'appel, un télé relevage et un suivi informatique des consommations des fluides.

## Programme 1202 – Education et Enseignement supérieur

- Bilan 2008 – 2009 :

L'année 2009 a été marquée par la mise en œuvre d'Ordi 60 et la distribution de plus de 24.500 ordinateurs auprès des enseignants et des collégiens des classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.

Le département a poursuivi en 2009 son programme d'investissement en mobilier et matériel des collèges (1<sup>er</sup> équipement, mise à niveau informatique, mise à niveau des salles de sciences). La priorité étant donnée au renouvellement du matériel informatique pour parvenir à l'objectif fixé d'un ordinateur pour 5 élèves dans chacun des établissements en 2011.

La procédure de désignation du titulaire pour la mise en place d'un ENT dans les collèges a été achevée et, dès septembre 2009, 11 établissements vont être concernés.

Une expérimentation de manuels numériques, en lien avec le Rectorat, va être mise en place dès la rentrée de septembre 2009. Le département fournit à cet effet aux 4 collèges concernés, le matériel d'accompagnement nécessaire à toutes les classes de sixième.

- Perspectives 2010-2011

L'année scolaire 2009/2010 fera l'objet du déploiement de la 2<sup>e</sup> phase d'Ordi 60 qui devrait concerner environ 22.000 élèves des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et de la mise en œuvre des premières mesures d'évaluation du dispositif.

A compter de l'année scolaire 2010/2011, les seuls élèves des classes de 6<sup>ème</sup> seront dotés.

La deuxième phase de mise en place de l'ENT concernera 25 collèges en septembre 2010 et les derniers établissements seront concernés à la rentrée 2011.

En fonction des résultats de l'expérimentation sur les livres numériques, l'opération pourrait être étendue à d'autres établissements.

De manière générale, l'effort continuera d'être porté sur les nouvelles technologies pour permettre aux collégiens isariens et à leurs enseignants, de développer des usages à travers les outils performants tels que l'ENT, les manuels numériques, les classes mobiles, les tableaux blancs numériques...

### Echéancier prévisionnel des AP

12 - Education Jeunesse	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
1201 Entretien et construction des étab. d'enseignement	38 539 647	39 278 000	51 310 000	48 950 000
1202 Education et enseignement supérieur	6 721 936	3 550 893	19 070 000	0
1203 Jeunesse	0	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 12</b>	<b>45 261 583</b>	<b>42 828 893</b>	<b>70 380 000</b>	<b>48 950 000</b>

### Echéancier prévisionnel des CP

12 - Education Jeunesse	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
1201 Entretien et construction des étab. d'enseignement	260 690 099	20 315 206	76 023 940	81 189 592	83 161 361
1202 Education et enseignement supérieur	31 182 255	9 098 668	9 005 225	6 230 026	6 848 336
1203 Jeunesse	0	0	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 12</b>	<b>291 872 354</b>	<b>29 413 874</b>	<b>85 029 165</b>	<b>87 419 618</b>	<b>90 009 697</b>

## MISSION 13 ENFANCE ET FAMILLES

### Présentation Générale

#### Programme 1302 - Protection de l'enfance

Le département a élaboré un schéma de prévention et protection de l'enfance, intégrant la nouvelle loi de protection de l'enfance du 5 mars 2007 mise en application dès 2008, avec des actions innovantes en référence aux fiches actions définies.

Le département poursuit son plan de modernisation d'envergure des maisons d'enfants par la mise aux normes des établissements accueillant des enfants en difficulté confiés à l'aide sociale à l'enfance. Une attention particulière est portée aux établissements, tels que le Château Laversine à Saint Maximin et le Home Jacques Sevin à Boran sur Oise, qui n'ont pas pu jusqu'à présent bénéficier d'une réhabilitation appropriée (locaux anciens de moins en moins adaptés à l'accueil et prise en charge des enfants, problèmes de sécurité, ...).

Des efforts ont été portés également dans les domaines de la sécurité et de l'équipement des structures en matériel, mobilier ou véhicule.

- Bilan 2008 – 2009 :

L'Hôtel des Jeunes à Creil, destiné à l'accueil de jeunes adolescents en rupture de projets scolaires et/ou professionnels, a ouvert en septembre 2009. Cet établissement a bénéficié d'une subvention de 682 148 €, dont 640 668 € pour l'acquisition et la réhabilitation du bâtiment et 41 480 € pour l'équipement en mobilier.

L'unité de vie du Pôle hébergement de JCLT à Ons-en-Bray a bénéficié d'une aide départementale de 864 000 €. Le projet, déjà évoqué en 2007, a connu un décalage général dans sa réalisation et n'a pu être finalisé qu'en 2009. Son inauguration devrait avoir lieu au deuxième trimestre 2010.

- Perspectives 2010 – 2012 :

Plusieurs opérations de grande envergure verront leur concrétisation dans les trois années à venir avec une incidence financière importante. Les projets portent sur les travaux de mise aux normes, voire de reconstruction des locaux. Les priorités se portent sur les maisons d'enfants le Château Laversine à Saint Maximin et le Home Jacques Sevin à Boran sur Oise. D'autres grands chantiers suivront.

Par ailleurs, dans le cadre des actions du schéma de prévention et protection de l'enfance, une réflexion est en cours sur un projet de prise en charge médico-sociale / ASE, avec une structure déjà existante sur le département.

## Programme 1303 - Petite enfance

A travers son Agenda 21, le Conseil général de l'Oise a souligné sa volonté de structurer une politique petite enfance à l'échelle départementale et de s'engager dans le développement des modes d'accueil.

L'émergence des besoins d'accueil et du nombre de structures collectives dans l'Oise entraîne une montée en puissance des besoins d'accompagnement des collectivités dans le montage des projets d'accueil du jeune enfant. Le département souhaite se positionner, en collaboration avec les deux Caisses d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de l'Oise, comme un partenaire clé en la matière.

- Bilan 2008 – 2009 :

Un état des lieux a été réalisé conjointement avec les Caisses d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de l'Oise. Des actions sont en cours de définition.

- Perspectives 2010 – 2012 :

Plusieurs projets de structures d'accueil sont en cours de finalisation. Les modalités d'accompagnement des structures sont globalement en cours de réflexion.

### Echéancier prévisionnel des AP

13 - Enfance et famille	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
1301 Protection maternelle et infantile (PMI) et santé	25 000	25 000	25 000	25 000
1302 Protection de l'enfance	68 575	122 720	3 460 000	993 160
1303 Petite enfance	32 560	40 413	20 588	12 200
<b>TOTAL MISSION 13</b>	<b>126 135</b>	<b>188 133</b>	<b>3 505 588</b>	<b>1 030 360</b>

### Echéancier prévisionnel des CP

13 - Enfance et famille	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
1301 Protection maternelle et infantile (PMI) et santé	75 689	25 000	25 000	25 000	689
1302 Protection de l'enfance	4 577 207	94 720	1 284 000	2 148 000	1 050 487
1303 Petite enfance	108 404	40 413	20 588	0	47 403
<b>TOTAL MISSION 13</b>	<b>4 761 300</b>	<b>160 133</b>	<b>1 329 588</b>	<b>2 173 000</b>	<b>1 098 579</b>

## MISSION 14 AUTONOMIE DES PERSONNES

### Présentation Générale

#### Programme 1401 - Personnes âgées

- Bilan 2008 – 2009 :

En 2008, 15 places d'accueil de jour ont ouvert pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer à la maison de retraite «Arc-en-Ciel» de Chantilly et à la Fondation Condé sur la même commune.

19 lits d'hébergement permanent ont été créés notamment dans les maisons de retraite La Compassion à Chaumont-en-Vexin et à Beauvais.

518 lits ont fait l'objet d'un programme de réhabilitation dont 229 ont été mis en service en 2008 notamment La Compassion de Chaumont-en-Vexin, La Compassion à Beauvais, la maison de retraite Condé à Chantilly et la maison de retraite de Nampcel.

Le PRIAC a, par ailleurs, permis d'autoriser 98 places nouvelles. En 2009, l'enveloppe anticipée du PRIAC a permis d'autoriser 59 places supplémentaires et 88 places d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ont ouvert.

- Perspectives 2010 – 2012 :

341 places d'EHPAD devraient ouvrir en 2010 notamment la CMC de Creil (87 places dont 24 pour les malades d'Alzheimer), la maison de retraite d'Hospitalor à Méru (80 places dont 24 pour malades d'Alzheimer), la maison de retraite Auvence à Monchy Saint Eloi (80 places dont 14 pour malades d'Alzheimer), la maison de retraite Pillet Will à Attichy (33 places dont 12 pour malades d'Alzheimer), la maison de retraite de Chambly (31 places dont 13 pour malades d'Alzheimer).

Les nouvelles opérations susceptibles de bénéficier d'un financement seront notamment :

- en 2010 : maison de retraite d'Antilly, Verberie, Cuts, Chambly, Crépy-en-Valois ;
- en 2011 : maison de retraite de Saint Just en Chaussée, Boran, Tracy le Mont, Pont Sainte Maxence.

## Programme 1402 - Personnes handicapées

- Bilan 2008 – 2009 :

En 2008, 3 structures ont ouvert : le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour personnes handicapées vieillissantes de Crépy-en-Valois, le FAM pour personnes polyhandicapées de Bailleul sur Thérain et le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés mentaux (SAMSAH) de Beauvais.

En 2008, a aussi été créé le premier groupe d'entraide mutuelle (GEM de Beauvais) pour personnes handicapées psychiques.

En 2009, un deuxième GEM a été autorisé et fonctionne à Creil, un service d'accueil de jour pour travailleurs handicapés vieillissants fonctionne à Noyon et un nouveau service itinérant de nuit fonctionne depuis septembre à Beauvais et à Compiègne.

- Perspectives 2010 – 2012

En 2010, ouvriront le deuxième FAM pour personnes handicapées vieillissantes à Monchy Saint Eloi, le foyer de vie du Tillet lié à la réhabilitation / extension du foyer de Cavillon et la réhabilitation / extension du foyer de vie d'Ansauvillers.

Les opérations susceptibles de bénéficier d'un financement sont :

- en 2010 : les réhabilitations du foyer La Liovette à Beauvais, du foyer l'Arche à Cuise-la-Motte ;
- en 2011 : la fin de l'opération du FAM de Monchy Saint Eloi, la maison d'accueil spécialisé (MAS) du centre hospitalier interdépartemental (CHI) de Clermont, le FAM pour personnes handicapées autistes de Margny-les-Compiègne ;
- en 2012 : le FAM pour personnes handicapées psychiques dont le lieu n'est pas définitivement déterminé.

### Echéancier prévisionnel des AP

14 - Autonomie des personnes	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
1401 Personnes âgées	3 367 961	1 304 871	4 629 923	3 976 315
1402 Personnes handicapées	1 269 329	238 000	1 244 920	813 000
<b>TOTAL MISSION 14</b>	<b>4 637 290</b>	<b>1 542 871</b>	<b>5 874 843</b>	<b>4 789 315</b>

### Echéancier prévisionnel des CP

14 - Autonomie des personnes	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
1401 Personnes âgées	16 109 710	3 528 338	3 743 582	1 781 089	7 056 701
1402 Personnes handicapées	3 322 082	1 212 152	483 000	814 920	812 010
<b>TOTAL MISSION 14</b>	<b>19 431 793</b>	<b>4 740 490</b>	<b>4 226 582</b>	<b>2 596 009</b>	<b>7 868 712</b>

## MISSION 15

## INSERTION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

## Présentation Générale

## Programme 1502 - Actions sociales de proximité

- Bilan 2008 – 2009 :

L'aide départementale a permis de financer les principales opérations citées ci-après :

- acquisition des locaux communautaires de la Communauté de Communes du Plateau Picard
- acquisition des locaux de l'ADCSRO
- réaménagement du local de l'association Femmes Sans Frontières
- acquisition des locaux de l'Association Tutélaire de l'Oise
- mise en conformité des chambres et de la cuisine de la Maison Familiale Rurale de Saint Sulpice

ainsi que de nombreux aménagements, équipements en matériel et véhicules (Restos du Cœur, Banque Alimentaire, Foyer des Jeunes Travailleurs, Entraide Samu Social, ...). Enfin, une aide au démarrage de l'association MOD60 a été attribuée à hauteur de 6 030 €.

- Perspectives 2010 – 2012

- Aide financière à l'acquisition d'un véhicule de transport collectif de 9 places pour le CSR de Froissy (1<sup>er</sup> trimestre 2010)
- Participation à l'acquisition d'un camion et d'une camionnette pour EMMAUS Beauvais (1<sup>er</sup> trimestre 2010)
- Projet de création d'une épicerie sociale par EMMAUS à Beauvais (projet 2011)
- Participation au financement de travaux divers à l'Institut Médico-professionnel de Ribécourt (projet 2012)

## Echéancier prévisionnel des AP

15 - Insertion et développement social	AP 2009 (BP+DM1+DM2+DM3)	Prévisions d'ouvertures de nouvelles AP		
		2010	2011	2012
1501 Insertion	0	0	0	0
1502 Action sociale de proximité	31 768	39 856	50 785	8 000
1503 Développement social territorial	0	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 15</b>	<b>31 768</b>	<b>39 856</b>	<b>50 785</b>	<b>8 000</b>

## Echéancier prévisionnel des CP

15 - Insertion et développement social	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Prévision d'ouvertures de CP			
		2010	2011	2012	2013 & +
1501 Insertion	0	0	0	0	0
1502 Action sociale de proximité	98 641	37 856	48 785	0	12 000
1503 Développement social territorial	0	0	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 15</b>	<b>98 641</b>	<b>37 856</b>	<b>48 785</b>	<b>0</b>	<b>12 000</b>

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : DISPONIBILITE DES RESSOURCES

# RECAPITULATIF : EVOLUTION DES AP NOUVELLES (AVEC CPER, CDRD ET ORDI 60)

Missions	Programme LOLF	Libellé du programme	Toutes AP		
			Prévisions d'ouverture de nouvelles AP		
			2010	2011	2012
02 - Direction et animation de l'action départementale	0201	Pilotage de l'action départementale	0	0	0
	0202	Maisons du Conseil général			
	0203	Sécurité			
	0204	Coopération décentralisée			
<b>TOTAL MISSION 02</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
03 - Communication	0301	Information, animation et promotion	34 850	94 850	34 850
	0302	Communication interne			
<b>TOTAL MISSION 03</b>			<b>34 850</b>	<b>94 850</b>	<b>34 850</b>
05 - Logistique de l'action départementale	0501	Informatique et télécom	5 674 072	8 000 000	8 000 000
	0502	Affaires jurid. et comm. publique	0	0	0
	0503	Services supports	1 510 010	1 000 000	1 100 000
	0504	Batiments	11 520 712	96 439 398	3 538 000
<b>TOTAL MISSION 05</b>			<b>18 704 794</b>	<b>105 439 398</b>	<b>12 638 000</b>
06 - Ressources humaines	0601	Gestion des ressources humaines			
	0602	Formation et orientation professionnelle			
	0603	Emplois et gestion collective			
	0604	Santé et action sociale	7 500	7 500	7 500
<b>TOTAL MISSION 06</b>			<b>7 500</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
07 - Culture	0701	Soutien à la vie culturelle	40 000	40 000	40 000
	0702	Institutions culturelles dptales	119 000	215 000	210 000
	0703	Manifestations culturelles	0	0	0
	0704	Archives départementales	50 000	50 000	50 000
<b>TOTAL MISSION 07</b>			<b>209 000</b>	<b>305 000</b>	<b>300 000</b>
08 - Sport et vie locale	0801	Sport	1 305 500	1 305 500	455 500
	0802	Vie locale et mémoire	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 08</b>			<b>1 305 500</b>	<b>1 305 500</b>	<b>455 500</b>
<b>TOTAL MISSION 09</b>			<b>150 000</b>	<b>11 900 000</b>	<b>3 000 000</b>
10 - Réseau routier	1001	Plan routier à 15 ans	35 400 000	72 938 000	66 950 000
	1002	Entretien & sécurité réseau routier	17 040 000	16 930 000	16 930 000
	1003	Gestion territoriale réseau routier	684 000	0	0
<b>TOTAL MISSION 10</b>			<b>53 124 000</b>	<b>89 868 000</b>	<b>83 880 000</b>
11 - Développement durable des territoires	1101	Soutien au dvpt territorial	40 129 200	50 100 000	50 100 000
	1102	Aménagt, logt & politique de la ville	11 370 000	15 370 000	13 270 000
	1103	Environnement	470 000	2 655 000	3 590 000
	1104	Tourisme	3 225 000	3 500 000	5 500 000
	1105	Développement économique	1 598 000	1 500 000	1 500 000
<b>TOTAL MISSION 11</b>			<b>56 792 200</b>	<b>73 125 000</b>	<b>73 960 000</b>
12 - Education Jeunesse	1201	Entretien & construction éab. d'ens.	39 278 000	51 310 000	48 950 000
	1202	Education et ens. supérieur	3 550 893	19 070 000	0
	1203	Jeunesse			
<b>TOTAL MISSION 12</b>			<b>42 828 893</b>	<b>70 380 000</b>	<b>48 950 000</b>
13 - Enfance et famille	1301	PMI et santé	25 000	25 000	25 000
	1302	Protection de l'enfance	122 720	3 460 000	993 160
	1303	Petite enfance	40 413	20 588	12 200
<b>TOTAL MISSION 13</b>			<b>188 133</b>	<b>3 505 588</b>	<b>1 030 360</b>
14 - Autonomie des personnes	1401	Personnes âgées	1 304 871	4 629 923	3 976 315
	1402	Personnes handicapées	238 000	1 244 920	813 000
<b>TOTAL MISSION 14</b>			<b>1 542 871</b>	<b>5 874 843</b>	<b>4 789 315</b>
15 - Insertion et développement social	1501	Insertion			
	1502	Action sociale de proximité	39 856	50 785	8 000
	1503	Développement social territorial			
<b>TOTAL MISSION 15</b>			<b>39 856</b>	<b>50 785</b>	<b>8 000</b>
<b>TOTAL</b>			<b>174 927 597</b>	<b>361 856 464</b>	<b>229 053 525</b>

(\*) Hors réserve d'investissement

# RECAPITULATIF : ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CP (AVEC CPER, CDRD ET ORDI 60)

Missions	Programme LOLF	Libellé du programme	AP à couvrir (AP antérieures à 2010, AP 2010 à 2012)	Toutes AP				
				Prévisions d'ouvertures de CP				
				2010	2011	2012	2013 & +	
02 - Direction et animation de l'action départementale	0201	Pilotage de l'action départementale	104 656	0	0	0	104 656	
	0202	Maisons du Conseil général						
	0203	Sécurité						
	0204	Coopération décentralisée						
	<b>TOTAL MISSION 02</b>			<b>104 656</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>104 656</b>
03 - Communication	0301	Information, animation et promotion	164 550	34 850	94 850	34 850	0	
	0302	Communication interne						
	<b>TOTAL MISSION 03</b>			<b>164 550</b>	<b>34 850</b>	<b>94 850</b>	<b>34 850</b>	<b>0</b>
05 - Logistique de l'action départementale	0501	Informatique et télécom	27 985 618	11 985 618	8 000 000	8 000 000	0	
	0502	Affaires jurid. et comm. publique	0	0	0	0	0	
	0503	Services supports	3 614 364	1 510 010	1 000 000	1 100 000	4 354	
	0504	Bâtiments	155 687 927	17 776 709	25 255 465	22 719 005	89 936 748	
	<b>TOTAL MISSION 05</b>			<b>187 287 908</b>	<b>31 272 337</b>	<b>34 255 465</b>	<b>31 819 005</b>	<b>89 941 101</b>
06 - Ressources humaines	0601	Gestion des ressources humaines						
	0602	Formation et orientation professionnelle						
	0603	Emplois et gestion collective						
	0604	Santé et action sociale	22 500	7 500	7 500	7 500	0	
	<b>TOTAL MISSION 06</b>			<b>22 500</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>
07 - Culture	0701	Soutien à la vie culturelle	176 779	40 000	40 000	40 000	56 779	
	0702	Institutions culturelles dptales	583 248	119 000	215 000	210 000	39 248	
	0703	Manifestations culturelles	0	0	0	0	0	
	0704	Archives départementales	150 000	50 000	50 000	50 000	0	
	<b>TOTAL MISSION 07</b>			<b>910 027</b>	<b>209 000</b>	<b>305 000</b>	<b>300 000</b>	<b>96 027</b>
08 - Sport et vie locale	0801	Sport	3 066 500	1 305 500	1 305 500	455 500	0	
	0802	Vie locale et mémoire						
	<b>TOTAL MISSION 08</b>			<b>3 066 500</b>	<b>1 305 500</b>	<b>1 305 500</b>	<b>455 500</b>	<b>0</b>
09 - Transports	<b>TOTAL MISSION 09</b>			<b>39 439 388</b>	<b>933 667</b>	<b>1 777 575</b>	<b>5 900 262</b>	<b>30 827 884</b>
10 - Réseau routier	1001	Plan routier à 15 ans	261 933 698	31 146 644	61 385 946	61 752 622	107 648 486	
	1002	Entretien & sécurité réseau routier	67 787 586	18 872 166	18 869 372	16 930 000	13 116 048	
	1003	Gestion territoriale réseau routier	1 469 000	1 285 000	184 000	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 10</b>			<b>331 190 283</b>	<b>51 303 810</b>	<b>80 439 318</b>	<b>78 682 622</b>	<b>120 764 533</b>
11 - Développement durable des territoires	1101	Soutien au dvpt territorial	220 943 345	47 070 000	43 050 000	45 950 000	84 873 345	
	1102	Aménagt, logt & politique de la ville	78 335 901	11 322 943	17 591 000	21 985 000	27 436 958	
	1103	Environnement	7 081 651	836 651	2 655 000	3 590 000	0	
	1104	Tourisme	12 310 300	1 283 000	4 465 047	3 540 000	3 022 253	
	1105	Développement économique	11 513 239	2 922 000	2 564 000	2 530 300	3 496 939	
	<b>TOTAL MISSION 11</b>			<b>330 184 435</b>	<b>63 434 594</b>	<b>70 325 047</b>	<b>77 595 300</b>	<b>118 829 494</b>
12 - Education Jeunesse	1201	Entretien & construction étab. d'ens.	260 690 099	20 315 206	76 023 940	81 189 592	83 161 361	
	1202	Education et ens. supérieur	31 182 255	9 098 668	9 005 225	6 230 026	6 848 336	
	1203	Jeunesse						
	<b>TOTAL MISSION 12</b>			<b>291 872 354</b>	<b>29 413 874</b>	<b>85 029 165</b>	<b>87 419 618</b>	<b>90 009 697</b>
13 - Enfance et famille	1301	PMI et santé	75 689	25 000	25 000	25 000	689	
	1302	Protection de l'enfance	4 577 207	94 720	1 284 000	2 148 000	1 050 487	
	1303	Petite enfance	108 404	40 413	20 588	0	47 403	
	<b>TOTAL MISSION 13</b>			<b>4 761 300</b>	<b>160 133</b>	<b>1 329 588</b>	<b>2 173 000</b>	<b>1 098 579</b>
14 - Autonomie des personnes	1401	Personnes âgées	16 109 710	3 528 338	3 743 582	1 781 089	7 056 701	
	1402	Personnes handicapées	3 322 082	1 212 152	483 000	814 920	812 010	
	<b>TOTAL MISSION 14</b>			<b>19 431 793</b>	<b>4 740 490</b>	<b>4 226 582</b>	<b>2 596 009</b>	<b>7 868 712</b>
15 - Insertion et développement social	1501	Insertion	0	0	0	0	0	
	1502	Action sociale de proximité	98 641	37 856	48 785	0	12 000	
	1503	Développement social territorial	0	0	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 15</b>			<b>98 641</b>	<b>37 856</b>	<b>48 785</b>	<b>0</b>	<b>12 000</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 208 534 336</b>	<b>182 853 611</b>	<b>279 144 375</b>	<b>286 983 666</b>	<b>459 552 684</b>	

## EVALUATION DES AP NOUVELLES DESTINEES AU CPER

Missions	Programme LOLF	Libellé du programme	CPER			
			Prévisions d'ouverture de nouvelles AP			
			2010	2011	2012	
02 - Direction et animation de l'action départementale	0201	Pilotage de l'action départementale	0	0	0	
	0202	Maisons du Conseil général				
	0203	Sécurité				
	0204	Coopération décentralisée				
	<b>TOTAL MISSION 02</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
03 - Communication	0301	Information, animation et promotion	0	0	0	
	0302	Communication interne				
	<b>TOTAL MISSION 03</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
05 - Logistique de l'action départementale	0501	Informatique et télécom	0	0	0	
	0502	Affaires jurid. et comm. publique	0	0	0	
	0503	Services supports	0	0	0	
	0504	Batiments	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 05</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
06 - Ressources humaines	0601	Gestion des ressources humaines				
	0602	Formation et orientation professionnelle				
	0603	Emplois et gestion collective				
	0604	Santé et action sociale	0	0	0	
			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
07 - Culture	0701	Soutien à la vie culturelle	0	0	0	
	0702	Institutions culturelles dptales	0	0	0	
	0703	Manifestations culturelles	0	0	0	
	0704	Archives départementales	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 07</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
08 - Sport et vie locale	0801	Sport	0	0	0	
	0802	Vie locale et mémoire	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 08</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
09 - Transports	<b>TOTAL MISSION 09</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
10 - Réseau routier	1001	Plan routier à 15 ans	30 000	2 050 000	0	
	1002	Entretien & sécurité réseau routier	0	0	0	
	1003	Gestion territoriale réseau routier	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 10</b>			<b>30 000</b>	<b>2 050 000</b>	<b>0</b>
11 - Développement durable des territoires	1101	Soutien au dvpt territorial	0	0	0	
	1102	Aménagt, logt & politique de la ville	100 000	2 100 000	0	
	1103	Environnement	0	0	0	
	1104	Tourisme	0	0	0	
	1105	Développement économique	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 11</b>			<b>100 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>0</b>
12 - Education Jeunesse	1201	Entretien & construction étab. d'ens.	0	0	0	
	1202	Education et ens. supérieur	0	0	0	
	1203	Jeunesse				
	<b>TOTAL MISSION 12</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
13 - Enfance et famille	1301	PMI et santé	0	0	0	
	1302	Protection de l'enfance	0	0	0	
	1303	Petite enfance	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 13</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
14 - Autonomie des personnes	1401	Personnes âgées	0	0	0	
	1402	Personnes handicapées	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 14</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
15 - Insertion et développement social	1501	Insertion				
	1502	Action sociale de proximité	0	0	0	
	1503	Développement social territorial				
	<b>TOTAL MISSION 15</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>			<b>130 000</b>	<b>4 150 000</b>	<b>0</b>	

## EVALUATION DES AP NOUVELLES DESTINEES AU CDRD

Missions	Programme LOLF	Libellé du programme	CDRD			
			Prévisions d'ouverture de nouvelles AP			
			2010	2011	2012	
02 - Direction et animation de l'action départementale	0201	Pilotage de l'action départementale	0	0	0	
	0202	Maisons du Conseil général				
	0203	Sécurité				
	0204	Coopération décentralisée				
	<b>TOTAL MISSION 02</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
03 - Communication	0301	Information, animation et promotion	0	0	0	
	0302	Communication interne				
	<b>TOTAL MISSION 03</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
05 - Logistique de l'action départementale	0501	Informatique et télécom	0	0	0	
	0502	Affaires jurid. et comm. publique	0	0	0	
	0503	Services supports	0	0	0	
	0504	Batiments	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 05</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
06 - Ressources humaines	0601	Gestion des ressources humaines				
	0602	Formation et orientation professionnelle				
	0603	Emplois et gestion collective				
	0604	Santé et action sociale	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 06</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
07 - Culture	0701	Soutien à la vie culturelle	0	0	0	
	0702	Institutions culturelles dptales	0	0	0	
	0703	Manifestations culturelles	0	0	0	
	0704	Archives départementales	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 07</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
08 - Sport et vie locale	0801	Sport	850 000	850 000	0	
	0802	Vie locale et mémoire	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 08</b>			<b>850 000</b>	<b>850 000</b>	<b>0</b>
09 - Transports	<b>TOTAL MISSION 09</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
10 - Réseau routier	1001	Plan routier à 15 ans	22 938 000	54 000 000	52 100 000	
	1002	Entretien & sécurité réseau routier	0	0	0	
	1003	Gestion territoriale réseau routier	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 10</b>			<b>22 938 000</b>	<b>54 000 000</b>	<b>52 100 000</b>
11 - Développement durable des territoires	1101	Soutien au dvpt territorial	0	0	0	
	1102	Aménagt, logt & politique de la ville	0	0	0	
	1103	Environnement	0	1 860 000	2 750 000	
	1104	Tourisme	2 500 000	3 000 000	5 000 000	
	1105	Développement économique	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 11</b>			<b>2 500 000</b>	<b>4 860 000</b>	<b>7 750 000</b>
12 - Education Jeunesse	1201	Entretien & construction étab. d'ens.	0	1 650 000	0	
	1202	Education & ens. supérieur	0	0	0	
	1203	Jeunesse				
	<b>TOTAL MISSION 12</b>			<b>0</b>	<b>1 650 000</b>	<b>0</b>
13 - Enfance et famille	1301	PMI et santé	0	0	0	
	1302	Protection de l'enfance	0	0	0	
	1303	Petite enfance	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 13</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
14 - Autonomie des personnes	1401	Personnes âgées	0	0	0	
	1402	Personnes handicapées	0	0	0	
	<b>TOTAL MISSION 14</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
15 - Insertion et développement social	1501	Insertion				
	1502	Action sociale de proximité	0	0	0	
	1503	Développement social territorial				
	<b>TOTAL MISSION 15</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>			<b>26 288 000</b>	<b>61 360 000</b>	<b>59 850 000</b>	

## EVALUATION DES AP NOUVELLES DESTINEES AU DISPOSITIF ORDI60

Missions	Programme LOLF	Libellé du programme	Prévisions d'ouverture de nouvelles AP		
			2010	2011	2012
02 - Direction et animation de l'action départementale	0201	Pilotage de l'action départementale			
	0202	Maisons du Conseil général			
	0203	Sécurité			
	0204	Coopération décentralisée			
<b>TOTAL MISSION 02</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
03 - Communication	0301	Information, animation et promotion			
	0302	Communication interne			
<b>TOTAL MISSION 03</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
05 - Logistique de l'action départementale	0501	Informatique et télécom			
	0502	Affaires jurid. et comm. publique			
	0503	Services supports			
	0504	Batiments			
<b>TOTAL MISSION 05</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
06 - Ressources humaines	0601	Gestion des ressources humaines			
	0602	Formation et orientation professionnelle			
	0603	Emplois et gestion collective			
	0604	Santé et action sociale			
<b>TOTAL MISSION 06</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
07 - Culture	0701	Soutien à la vie culturelle			
	0702	Institutions culturelles dptales			
	0703	Manifestations culturelles			
	0704	Archives départementales			
<b>TOTAL MISSION 07</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
08 - Sport et vie locale	0801	Sport			
	0802	Vie locale et mémoire			
<b>TOTAL MISSION 08</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
09 - Transports	<b>TOTAL MISSION 09</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
10 - Réseau routier	1001	Plan routier à 15 ans			
	1002	Entretien & sécurité réseau routier			
	1003	Gestion territoriale réseau routier			
<b>TOTAL MISSION 10</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
11 - Développement durable des territoires	1101	Soutien au dvpt territorial			
	1102	Aménagt, logt & politique de la ville			
	1103	Environnement			
	1104	Tourisme			
	1105	Développement économique			
<b>TOTAL MISSION 11</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
12 - Education Jeunesse	1201	Entretien & construction étab. d'ens.			
	1202	Education et ens. supérieur	0	16 500 000	0
	1203	Jeunesse			
<b>TOTAL MISSION 12</b>			<b>0</b>	<b>16 500 000</b>	<b>0</b>
13 - Enfance et famille	1301	PMI et santé			
	1302	Protection de l'enfance			
	1303	Petite enfance			
<b>TOTAL MISSION 13</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
14 - Autonomie des personnes	1401	Personnes âgées			
	1402	Personnes handicapées			
<b>TOTAL MISSION 14</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
15 - Insertion et développement social	1501	Insertion			
	1502	Action sociale de proximité			
	1503	Développement social territorial			
<b>TOTAL MISSION 15</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>			<b>0</b>	<b>16 500 000</b>	<b>0</b>

# EVALUATION DES AP NOUVELLES DESTINEES AUX OPERATIONS HORS CPER, CDRD & ORD160

Missions	Programme LOLF	Libellé du programme	hors CPER & CDRD		
			Prévisions d'ouverture de nouvelles AP		
			2010	2011	2012
02 - Direction et animation de l'action départementale	0201	Pilotage de l'action départementale	0	0	0
	0202	Maisons du Conseil général	0	0	0
	0203	Sécurité	0	0	0
	0204	Coopération décentralisée	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 02</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
03 - Communication	0301	Information, animation et promotion	34 850	94 850	34 850
	0302	Communication interne	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 03</b>			<b>34 850</b>	<b>94 850</b>	<b>34 850</b>
05 - Logistique de l'action départementale	0501	Informatique et télécom	5 674 072	8 000 000	8 000 000
	0502	Affaires jurid. et comm. publique	0	0	0
	0503	Services supports	1 510 010	1 000 000	1 100 000
	0504	Batiments	11 520 712	96 439 398	3 538 000
<b>TOTAL MISSION 05</b>			<b>18 704 794</b>	<b>105 439 398</b>	<b>12 638 000</b>
06 - Ressources humaines	0601	Gestion des ressources humaines			
	0602	Formation et orientation professionnelle			
	0603	Emplois et gestion collective			
	0604	Santé et action sociale	7 500	7 500	7 500
<b>TOTAL MISSION 06</b>			<b>7 500</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
07 - Culture	0701	Soutien à la vie culturelle	40 000	40 000	40 000
	0702	Institutions culturelles dptales	119 000	215 000	210 000
	0703	Manifestations culturelles	0	0	0
	0704	Archives départementales	50 000	50 000	50 000
<b>TOTAL MISSION 07</b>			<b>209 000</b>	<b>305 000</b>	<b>300 000</b>
08 - Sport et vie locale	0801	Sport	455 500	455 500	455 500
	0802	Vie locale et mémoire	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 08</b>			<b>455 500</b>	<b>455 500</b>	<b>455 500</b>
09 - Transports	<b>TOTAL MISSION 09</b>		<b>150 000</b>	<b>11 900 000</b>	<b>3 000 000</b>
10 - Réseau routier	1001	Plan routier à 15 ans	12 432 000	16 888 000	14 850 000
	1002	Entretien & sécurité réseau routier	17 040 000	16 930 000	16 930 000
	1003	Gestion territoriale réseau routier	684 000	0	0
<b>TOTAL MISSION 10</b>			<b>30 156 000</b>	<b>33 818 000</b>	<b>31 780 000</b>
11 - Développement durable des territoires	1101	Soutien au dvpt territorial	40 129 200	50 100 000	50 100 000
	1102	Aménagt, logt & politique de la ville	11 270 000	13 270 000	13 270 000
	1103	Environnement	470 000	795 000	840 000
	1104	Tourisme	725 000	500 000	500 000
	1105	Développement économique	1 598 000	1 500 000	1 500 000
<b>TOTAL MISSION 11</b>			<b>54 192 200</b>	<b>66 165 000</b>	<b>66 210 000</b>
12 - Education Jeunesse	1201	Entretien & construction étab. d'ens.	39 278 000	49 660 000	48 950 000
	1202	Education et ens. supérieur	3 550 893	2 570 000	0
	1203	Jeunesse	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 12</b>			<b>42 828 893</b>	<b>52 230 000</b>	<b>48 950 000</b>
13 - Enfance et famille	1301	PMI et santé	25 000	25 000	25 000
	1302	Protection de l'enfance	122 720	3 460 000	993 160
	1303	Petite enfance	40 413	20 588	12 200
<b>TOTAL MISSION 13</b>			<b>188 133</b>	<b>3 505 588</b>	<b>1 030 360</b>
14 - Autonomie des personnes	1401	Personnes âgées	1 304 871	4 629 923	3 976 315
	1402	Personnes handicapées	238 000	1 244 920	813 000
<b>TOTAL MISSION 14</b>			<b>1 542 871</b>	<b>5 874 843</b>	<b>4 789 315</b>
15 - Insertion et développement social	1501	Insertion	0	0	0
	1502	Action sociale de proximité	39 856	50 785	8 000
	1503	Développement social territorial	0	0	0
<b>TOTAL MISSION 15</b>			<b>39 856</b>	<b>50 785</b>	<b>8 000</b>
<b>TOTAL</b>			<b>148 509 597</b>	<b>279 846 464</b>	<b>169 203 525</b>